

# LE BIEN PUBLIC

Bulletin Parler Français Casier P. 236

X

La Compagnie "Le Bien Public" Editeur-Propriétaire.

EDITION HEBDOMADAIRE

Deux sous le Numéro

## Les Évènements

L'objectif des allemands sur le théâtre de la guerre paraît être la possession des ports sur la mer du Nord ; Ostende en Belgique ; Dunkerque et Calais en France, et même Boulogne si possible. Seul le port d'Anvers est présentement occupé par les allemands ; cette prise n'offre que peu d'utilité toutefois, car pour atteindre la mer du Nord, il faudrait aux envahisseurs violer la neutralité de la Hollande. Chose assez étrange de leur part, cette violation paraît inspirer aux allemands une certaine répugnance.

Une fois maîtres des ports, ou de quelques-uns d'entre eux, les Allemands dirigeront leur attaque contre l'Angleterre. Des hangars à Zeppelins sont à s'ériger aux endroits propices ; l'heure venue, les dirigeables teutons cingleront vers Londres, pendant que l'escadre prendra enfin la mer, escortée de la nombreuse flottille de sous-marins. C'est la toute prochaine rencontre formidable des forces allemandes et anglaises. Est-il besoin de dire que l'Angleterre avoue être prête à toute éventualité ; elle attend l'ennemi avec une entière confiance.

Au surplus, l'occupation des ports de mer n'est pas encore un fait accompli. Loin de là. Les armées alliées, anglo-française, renforcée des vailants Belges, portent depuis une semaine de rudes coups aux envahisseurs. Ceux-ci perdent pieds, et chaque attaque les refoule un peu plus loin vers la frontière allemande. Le recul s'opère lentement, mais s'opère tout de même.

Alors que l'Allemagne tient sur pied depuis deux mois et demi tout ce qu'elle a d'hommes en état de porter les armes, la France n'a que complété sa mobilisation. La réserve française dispose d'un million de troupes fraîches qui n'attendent que le moment d'entrer dans la fournaise. L'Angleterre de son côté a déjà recruté douze cent mille hommes, et annonce qu'au printemps elle disposera de toute la force nécessaire pour détruire ce qui restera alors de la puissante armée du kaiser Guillaume. D'ici là, pour peu que les russes s'en donnent la peine, il est raisonnable de croire que les barbares, malgré leur morgue, n'en mèneront pas large.

La chute d'Anvers a eu l'effet inattendu de joindre aux alliés les héros soldats belges. Ceux-ci ont dû être pourvus d'armes nouvelles, car leurs armements sortis des usines Krupp ne pouvaient être utilisés. Ils seront les premiers à ne pas regretter l'aventure ; pour avoir su faire si bonne besogne avec le fusil allemand, il est évident que les belges se battent plus allégrement encore pour la cause sacrée de la liberté, avec les armes reçues de mains amies.

Il est souvent question de l'attitude des Etats-Unis durant la présente guerre. D'une manière générale, il semble admis que la République voisine gardera une stricte neutralité. La possibilité de la voir intervenir dans le conflit à simple titre de protestation contre la violation ouverte du droit des gens, et le mépris des conventions internationales par les allemands, reste peu probable.

Le maintien de cette neutralité n'est pas du reste sans lui causer certain mal ; la République américaine aura besoin de toute son énergie pour refréner de la part de ses nombreux sujets toute velléité de violation. Des nouvelles nous venant des Philippines nous informent que là, les sympathies allemandes s'y manifestent ouvertement, et que tout ce qui est français est franchement honni. Des vaisseaux font la navette entre le port de Manille et l'escadre allemande du Pacifique, et le ravitaillement de la flotte se poursuit sans encombre. Voilà une nouvelle qui devrait intéresser Washington. Les Etats-Unis viennent d'accorder l'indépendance aux Philippines ; mais jusqu'à ce que cette indépendance soit un fait accompli, les Etats-Unis feront bien de surveiller leurs compromettants sujets.

En ce qui concerne le Canada, les Etats-Unis admettent que si Guillaume devait, par impossible, sortir vainqueur de cette lutte gigantesque, jamais notre pays ne deviendrait colonie allemande. L'application stricte de la doctrine Monroe nous sauverait de cette calamité. Bien que les Etats-Unis aient la forte envie de nous englober sous le drapeau étoilé, il n'en feraient rien toutefois. Ils se contenteraient de nous laisser jouir en paix de notre entière autonomie sous le protectorat américain. Cette assurance vaut ce qu'elle vaut ; elle nous est cependant donnée par un personnage de marque de la politique américaine.

Il n'est pas sans intérêt pour nous de voir l'avenir sous cet angle ; reste à savoir pourtant, si les choses en viennent là, ce que le Japon laissera aux Etats-Unis le loisir de vouloir et de faire.

La rumeur d'une élection générale avant l'hiver, persiste, sans que le gouvernement ne dise ni oui ni non. La discussion s'engage dans la presse sur l'opportunité d'en appeler au peuple dès maintenant. Il y a du pour et du contre. Bien que les libéraux fassent mine de n'y pas croire, nous les soupçonnons bien un peu de s'y préparer. M. Laurier déclare que la proclamation du 18 juillet, émanée sous l'autorité du Gouverneur Général, et renvoyant à l'an prochain la préparation spéciale des listes électorales dans certaines parties de l'Ontario et du Manitoba, rend impossible une élection avant au moins l'an prochain.

En attendant, le gouvernement vient de subir certains remaniements. M. Pelletier, ministre des Postes, ayant dû démissionner pour cause de santé, est remplacé par l'honorable M. Tom Chase Casgrain. Au ministère du Revenu, M. P. E. Blondin succède à M. Nantel qui passe à la Commission des chemins de fer. Il est aussi question de la sortie du ministère de M. Coderre, qui serait fait juge. La date de réélection des deux nouveaux ministres n'est pas encore fixée.

Le gouvernement a consacré jusqu'à cette heure beaucoup de temps et d'argent au recrutement et à l'envoi d'un premier contingent en Angleterre. Le recrutement des contingents qui vont suivre exigera également beaucoup d'efforts. L'on rappelle à nos ministres que toute leur attention ne doit pas cependant consister à pourvoir l'Angleterre d'hommes et d'argent, mais qu'il leur faut en même temps prendre les mesures nécessaires pour nous éviter ici la famine, le chômage forcé, et la ruine de notre commerce et de notre industrie.

L'arrêt complet de toute production industrielle et agricole provoque par la guerre en Europe devrait, en somme, tourner à notre avantage. L'Angleterre, la France, la Russie, ont besoin de vêtements, de comestibles et d'une foule de choses indispensables. Un grand nombre de commandes a été donné aux Etats-Unis, et les fabricants américains travaillent nuit et jour à les remplir. C'est en réalité une aubaine inespérée pour la classe ouvrière.

Des commandes ont été placées au Canada. Malheureusement on nous affirme que nos industriels ayant déclaré n'être pas en mesure de les remplir tout de suite, faute d'organisation suffisante, la bonne fortune est allée ailleurs. Et l'on déplore que lors de sa session de guerre, le gouvernement se soit borné à lever des hommes pour l'armée, et ait négligé en même temps de promouvoir par des mesures appropriées, l'extension nécessaire de notre production industrielle et agricole. Une session convoquée d'urgence à cette fin pourrait nous épargner les rudes angoisses de l'hiver qui commence. L'armée des sans-travail s'annonce déjà comme devant être énorme ; il serait sage de songer dès maintenant à calmer la faim de pauvres gens sans ouvrage : la faim étant mauvaise et redoutable conseillère.

Le pétulant Sam Hugues ayant passé de l'autre côté de l'eau avec notre premier contingent canadien, le gouvernement semblerait assez disposé à se chercher un autre ministre de la milice.

En attendant que la démission du colonel soit dûment produite, et le nouveau titulaire choisi, l'on s'occupe à Ottawa à changer les plans du ministre en ballade. Ce dernier proposait le recrutement hâtif d'un vingt ou trente mille hommes à la fois, et l'expédition immédiate en Angleterre du contingent une fois formé ; le ministre ne désespérait pas de cette façon pouvoir expédier jusqu'à cinq cent mille hommes.

Le nouveau mode adopté par le gouvernement est moins expéditif. Le recrutement se fait de telle sorte que nous puissions avoir constamment au Canada trente mille hommes sous les armes. De ce contingent en permanence, il sera expédié en Angleterre au fur et à mesure que besoin en sera, dix mille hommes à la fois. Les partants seront immédiatement remplacés par un nombre égal de recrues qui commenceront à leur tour un entraînement sérieux et effectif.

Ce nouveau mode de recrutement a sur l'autre l'avantage de ne jamais nous laisser ici au dépourvu ; le Canada durant la guerre pourra tou-

jours compter sur une force militaire permanente, devant répondre aux besoins urgents qui peuvent surgir ici.

Est-il besoin de dire que ce recrutement militaire demeure, et doit demeurer purement facultatif. Ne va sous les armes qui veut. De même que l'engagement dans nos milices régulières doit être préalablement annulé avant que de pouvoir s'enrôler dans les nouveaux contingents. Nous entendons bien qu'il en soit toujours ainsi.

JOSEPH BARNARD

## LE TRAMWAY

Nous publions ailleurs une critique du règlement que le Conseil vient d'adopter en dernière lecture lundi accordant la franchise demandée par la "Three-Rivers Traction" pour la construction d'un tramway. Ce règlement, tel qu'il est, devra être soumis à l'approbation des électeurs ; la date de la votation n'a pas encore été fixée. Nous n'avons pas nous-même pris connaissance de ce règlement ; des qu'il nous aura été communiqué, nous en ferons une appréciation motivée.

En parlant l'autre jour de ce projet de tramway, nous attirions l'attention du public sur les intentions extraordinaires des promoteurs de la "Three-Rivers Traction". Si l'on s'agissait que de ratifier la franchise de vingt ans et l'exemption de taxes que le Conseil vient d'accorder à cette Compagnie, nous aurions déjà assez à faire à examiner en quoi l'octroi de ces faveurs considérables reste strictement conforme à l'intérêt public. Mais il ne faudra jamais perdre de vue que ce que la "Three-Rivers Traction" demande actuellement par ce règlement, n'est pas tout ce que cette compagnie entend avoir de la ville. Ce à quoi elle tient surtout, c'est à l'octroi d'une somme considérable, c'est à l'émission d'obligations de la ville jusqu'à concurrence d'un montant : "n'excédant pas trois cent mille piastres," comme elle a eu soin de le préciser dans sa propre charte d'incorporation.

La charte spéciale de la Three-Rivers Traction contient en effet cette disposition à l'article 15. Le même article précise de plus que : "les obligations ainsi émises par la cité ne seront pas sujettes à l'article 186 de la cité." Sans discuter ici la légalité de cette disposition, constatons cependant qu'elle supprime la nécessité pour le Conseil de soumettre l'émission de ces obligations, à l'approbation du vote des électeurs propriétaires de la ville.

Ce soin que prenait la Three-Rivers Traction, même dans sa charte d'incorporation, de se soustraire à la volonté du peuple, nous démontre amplement l'idée fixe que jamais le peuple n'approuverait la transaction proposée par la compagnie. Cette crainte de la volonté du peuple est d'ailleurs richement justifiée. Jamais le peuple en effet ne consentira à fournir lui-même les fonds pour qu'une compagnie lui construise un tramway, tramway qui, payé par la ville, ne sera pas sa propriété. Si la ville n'est pas capable de trouver une compagnie assez sûre d'elle-même pour construire son propre tramway, mieux vaut en rester là.

Avant donc que de discuter le règlement adopté par le Conseil, et qui doit être soumis au peuple, nous constatons que ce règlement tel qu'il est présenté, n'expose pas au public toute la question. Il cache de l'entreprise la partie la plus essentielle, à savoir : l'émission des débentures de la cité en faveur de la "Three-Rivers Traction". Et les tentatives répétées faites jusqu'à présent pour tenter caché aux yeux du peuple ce beau projet, ne sont à la louange ni de la majorité du Conseil, ni de la Compagnie. Les échevins Mercier et Beaulac ont en le courage de dénoncer ce procédé de fourbes, et nous joignons dès maintenant à la leur notre propre reprobaton.

J. B.

Le règlement des Tramways a été adopté lundi soir tel que prépare par les autorités de la Cie des Tramways. MM. Mercier et Beaulac ont tenté de faire voter des amendements à ce projet, mais tous ont été rejetés. Par suite de la longueur du règlement, l'étude en devient difficile et ennuyeuse. Voici en résumé ce qu'on demande et nous dirons ensuite plus au long quelles sont les clauses étranges et malheureuses qui allongent ce document.

## Le règlement des Tramways

Le règlement des Tramways a été adopté lundi soir tel que prépare par les autorités de la Cie des Tramways. MM. Mercier et Beaulac ont tenté de faire voter des amendements à ce projet, mais tous ont été rejetés. Par suite de la longueur du règlement, l'étude en devient difficile et ennuyeuse.

Voici en résumé ce qu'on demande et nous dirons ensuite plus au long quelles sont les clauses étranges et malheureuses qui allongent ce document. Le but est, comme chacun le sait, d'obtenir une franchise de vingt années pour l'exploitation d'une ligne de tramways dans la cité des Trois-Rivières et une exemption de taxes pour le même espace de temps.

Il faut nécessairement pour que cette franchise ait un effet pratique mentionner les rues où le tramway passera, régler les heures des voitures, définir les droits et pouvoirs de la compagnie et de la corporation respectivement. Cependant à ces choses nécessaires

pour le bon fonctionnement d'un tramway on en a ajouté certaines autres qui ne nous paraissent pas désirables.

Pour aujourd'hui, nous n'étudierons pas les clauses "non désirables" de ce règlement ou plutôt de ce contrat entre la Corporation de la Cité des Trois-Rivières et la Three Rivers Traction Company.

La clause première, par exemple, donne le droit à la compagnie de transporter du fret dans les rues de la cité. Sait-on bien ce que cela peut comporter. Jusqu'à présent on a accordé des exemptions de taxes à presque toutes nos entreprises industrielles à cause des salaires payés en tous genres. Or, combien de citoyens de notre ville gagnent leur vie comme charretiers et combien disparaîtront si le tramway, sans payer de taxes et avec une franchise de vingt années, vient leur faire concurrence ?

Clause 2. On accorde le passage gratuit sur les ponts du St-Maurice. Pourquoi ne pas charger la compagnie, en retour, de nettoyer les ponts. Il semble qu'au moyen de balayuses électriques le travail serait excessivement facile.

Clause 3. On parle bien d'un certain service à être fait par la compagnie, mais on ne mentionne pas quel sera le nombre minimum des voitures que la compagnie devra toujours avoir en service dans notre ville.

Clause 7. L'eau sera fournie à la compagnie à raison de 7 1/2 par mille gallons pour toutes ses propriétés. Ses bureaux, par exemple, ne devraient-ils pas payer l'eau au même taux que le plus humble des citoyens.

Clause 14. Cette clause est l'une des plus intéressantes. La Compagnie donne le droit à la Corporation de faire dans ses rues les réparations nécessaires, soit aux pavages, soit aux égouts, mais si par suite de ces travaux, même nécessaires, la circulation des tramways devient impossible, la voie sera détournée temporairement, mais AUX FRAIS DE LA CORPORATION. C'est-à-dire qu'à chaque fois que la Corporation sera obligée de fermer une partie de la rue où le tramway passera, la corporation devra construire une voie temporaire permettant à la compagnie de continuer son service.

Ne croit-on pas que la Cie des Tramways doit comme tout le monde d'ailleurs, être sujette aux cas de force majeure ?

Clause 23. Voici une clause étrange pour le moins. A l'expiration de vingt ans, et subseqüemment à tous les cinq ans, la cité aura le droit après un avis de six mois donné à la Compagnie dans les douze mois qui précéderont les vingt années ou les cinq années d'exproprier le tramway, mais à défaut de l'avis ci-dessus, le règlement actuel restera en force et liera les parties.

En résumé, si la corporation n'achète pas la Tree-Rivers Traction Co., cette compagnie aura à perpétuité le privilège exclusif d'exploiter une ligne de tramways en la cité des Trois-Rivières.

Remarquons bien que notre corporation n'a pas le pouvoir de nous lier à perpétuité, mais la Three Rivers Traction Co., ira faire ratifier son règlement par la Législature de Québec et le tout sera joué. Nous serons alors un petit Montréal en miniature.

Clause 27. La compagnie devra commencer les travaux de construction dans les 90 jours de l'adoption du règlement, mais il y a un proviso qui ajoute qu'elle n'est pas obligée de commencer en hiver. Donc on ne commencera qu'au printemps prochain.

Pourquoi n'a-t-on pas ajouté que les travaux de construction devraient être terminés et la ligne exploitée sous un délai de un an ou deux ans.

N'aurait-on pas du, en plus, exiger que le règlement n'entre en force que le jour où la Three Rivers Traction démontrerait au Conseil qu'un montant de \$150,000 ou \$200,000 aura été souscrit de payer bona fide et que les avantages accordés par le règlement seront les seuls demandés par la Compagnie aussi longtemps qu'elle n'aura pas été en opération durant cinq années.

Ces ajoutés auraient eu leur importance, puisqu'on dit officieusement sinon officiellement que la Compagnie demandera à la Corporation d'échanger \$200,000 ou \$300,000 de débentures.

Comme on peut le constater, il y aurait beaucoup à retrancher et à ajouter au règlement des Tramways, mais la majorité qui mène le Conseil ne l'a pas voulu.

Il est encore à remarquer que les échevins qui ont voté en faveur ne pourront pas prétendre qu'ils ne connaissent pas les dangers du règle-

ment, car MM. Mercier et Beaulac ont proposé à peu près tous les amendements nécessaires pour corriger le projet.

Il restera maintenant le peuple qui devra juger en dernier ressort et dira s'il entend se constituer prisonnier de la Three-Rivers Traction Company.

FRANÇOIS DESILETS

## Chronique Ouvrière

### Patrons et ouvriers modèles

Dans le domaine ouvrier se passait récemment à Chicoutimi un fait qui mérite d'être signalé et médité. L'incident se résume en ceci : la Cie de Pulpe de Chicoutimi, voici quelque temps, avait décidé une diminution générale des salaires. D'excellentes raisons semblaient légitimer cette mesure. Toutefois ça ne faisait pas l'affaire des ouvriers. Ceux-ci soumettent la chose au Conseil de la Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord, qui, après enquête sérieuse, supplie la Cie de Pulpe de maintenir le statu quo, c'est-à-dire les salaires existants. Cette dernière, par la plume de son président, M. J. E. A. Dubuc, acquiesce à la demande de ses employés.

De cet incident pourraient ressortir bien des leçons. J'en dégage quelques unes.

Du côté des ouvriers, passablement émus, j'admire d'abord ceci : ils ne précipitent rien, ne brisent aucune vitre, mais s'assemblent et délibèrent paisiblement. Voilà, pour tout groupement ouvrier, la première et la seule politique sage à suivre lorsque éclate un conflit. A vouloir trop brusquer les choses, on dit généralement des sottises, on dépasse la mesure, on casse sa pipe.

Seconde phase. On soumet la question à l'étude de l'autorité supérieure compétente, le Conseil de F. O. M. N. On s'en remet à celle-ci du soin de régler le différend et l'on accueillera avec bienveillance le résultat de ses démarches.

Troisième phase. Ils ont preuve d'une grande patience à l'égard de leurs patrons qui au cours de l'été dernier, ont dû parfois retarder le paiement des salaires.

Bref, ils triomphent grâce aux sacrifices généreusement consentis déjà, grâce à leur pondération, grâce à la confiance qu'ils ont mise en des chefs éclairés amis de la justice et de la paix, respectueux de l'autorité.

Du côté de la Cie de Pulpe de Chicoutimi, admirons aussi trois choses.

1. Une extrême bienveillance vis à vis d'une union ouvrière qu'elle sait bonne et désirable parce qu'elle est à base chrétienne. "Aussi longtemps que la Fédération ouvrière sera animée de l'esprit de justice et de sagesse qu'elle a témoigné jusqu'ici, la Compagnie ne pourra toujours accueillir qu'avec égards, comme elle l'a fait encore dans ce cas-ci, ses propositions et ses requêtes." (Paroles de M. Dubuc)

2. Le souci, l'amour des classes laborieuses. "Je profite encore de l'occasion dit encore M. Dubuc, pour vous assurer que la plus chère ambition de la Cie de Pulpe, est de faire le plus grand nombre d'heures possible, en donnant à tous nos hommes le moyen de se créer une existence honorable. Et cette heureuse déclaration se trouve confirmée par des actes.

3. Un désintéressement plus que rare en notre siècle de parfait égoïsme. Loin de profiter de l'abondance de la main d'œuvre pour réduire les salaires libéralement, la Cie les maintient "à un taux qui dépasse tout ce que l'on paie ailleurs."

Honneur à la Cie de Pulpe de Chicoutimi ! Elle vient d'accomplir un geste qui devrait dessiller les yeux de beaucoup de compagnies similaires qui, trop souvent, ne semblent poursuivre qu'un but, faire de l'argent *per fas et nefas*, c'est-à-dire en exploitant l'ignorance, la faiblesse et même la misère de l'ouvrier, surtout en violentant sa conscience par le travail du dimanche.

Honneur aux ouvriers de Chicoutimi qui sauront par leur zèle et leur application au travail témoigner leur gratitude aux patrons qui les traitent si paternellement !

Honneur à la Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord qui ajoute aujourd'hui une belle page à ses annales et confirme le monde canadien dans la foi que, sous l'inspiration de l'Eglise, les associations ou corporations ouvrières catholiques, sont les meilleures amies et du Travail et du Capital en les rapprochant l'un de l'autre sous les plis de l'étendard rédempteur du Christ en qui seul individus et nations, serviteurs et maîtres, patrons comme ouvriers trouveront "la Voie, la Vérité et la Vie," la voie qui conduit au vrai progrès, la vérité qui rend libres, la vie qui n'est complète que si l'intelligence, le cœur et l'âme ont, comme le corps, reçu leur alimentation respective.

PARFONDEVAL

## Nouveau syndicat mixte

Plusieurs hommes ou jeunes gens qui ne sauraient être classés dans aucun des syndicats déjà formés avaient pourtant formulé le désir de faire partie de la C. O. C. Le Conseil Général de la Corporation Ouvrière résolvait hier le problème de l'admission de ses messieurs dans la C. O. C. Ils constitueront désormais un groupement spécial appelé Syndicat Mixte et pourront ainsi jouir de tous les avantages des autres membres.

M. Art. Lemieux, commissaire, recevra au bureau de la C. O. C. les noms de ceux qui désirent entrer dans le nouveau syndicat.

## Membres honoraires

Le Conseil de la C. O. C. a pareillement résolu d'admettre désormais des Membres Honoraires de son œuvre. Moyennant une contribution annuelle dont le montant est laissé à leur générosité, ils auront accès aux salles, aux séances publiques et seront considérés comme bienfaiteurs de la C. O. C.

## Ouvrières Chrétiennes

### souvenez-vous

Les collaboratrices de : "L'Oeuvre des ouvrières" ont formé un comité dit charitable et font appel à votre bon cœur pour venir en aide aux petits bébés belges ainsi qu'aux infortunées mamans.

Joignons-nous à nos sœurs dans la belle œuvre de la "Layette Belge". Dans un article plus loin, veuillez lire le petit programme tracé pour le trousseau en question.

Chacune est libre cependant de choisir ce qui lui convient le mieux : inutile d'ajouter qu'il va sans dire que n'importe quel objet sera reçu avec reconnaissance. — Pas besoin de neuf, pas besoin de beau, s'ils viennent, tant mieux, tout, tout, accepté avec joie.

A l'œuvre, bonnes travailleuses, pas une ouvrière, ne refusera son concours.

Pensons avec amour tendre et maternel, à ces petits êtres innocents qui vont tant souffrir, et la pauvre mère !!!

Qu'une veillée sera bien employée à faire de la couture pour nos petits malheureux !!! Laissons de côté, quelques veillées au cinéma, et prenons l'aiguille ! Quel bien ! quelle bénédiction descendront du ciel sur la charitable ouvrière.

Les dons et envois devront être adressés :

Comité Charitable de "La Layette" 10a Ste-Julie, Trois-Rivières, P. Q. Ces effets seront expédiés, au Comité Central, Montréal, et de là en Belgique.

M. Napoléon Drouin, maire de la cité de Québec, était de passage aux Trois-Rivières à la fin de la semaine, par affaires.

M. Antonin Galipault, C. R. de Québec, était en ville vendredi, pour affaires professionnelles.

M. Thibault Rinfret, C. R. de Montréal, était ici lundi pour la Cour.

M. G. E. Drouin, de Québec, autrefois des Trois-Rivières, était de passage ici cette semaine.

Mardi matin a été célébré à la cathédrale de cette ville le mariage de Mlle Lucille Bourgeois avec M. A. Gascon, architecte de Montréal. Nos meilleurs vœux aux nouveaux époux.

## Département d'Epargne

4% INTERET de QUATRE pour 4% cent alloué sur Dépôts.

### P. E. PANNETON & FILS, Banquiers

### TROIS-RIVIERES, Qué

# COIN DES JEUNES

A. C. J. C.

Publié par le Comité Régional Trifluvien, Section de publicité.

## Notre premier devoir.

Cet article est la reproduction d'une lettre que vient d'adresser aux cercles du diocèse, le président de l'Union Régionale Trifluvienne :

Les Trois-Rivières, le 18 octobre 1914

Mon cher président,

"Il est un esprit, un seul qui peut faire la vie des œuvres d'apostolat: l'esprit surnaturel.

"Combien de mannequins qui s'agitent et qui se croient des personnages qui agissent! Combien qui usent leur vie sans résultat ni pour eux-mêmes ni pour les autres, parce qu'ils ont placé leur espérance et l'appui de leur initiative en eux-mêmes avant de les placer en la prière et en Dieu! Si tant de semences ne produisent que des germes chétifs ou des tiges qui ne monteront pas jusqu'à la fleur, ne cherchons point d'autre cause: le sol a manqué de sève surnaturelle! (M. l'abbé L.-A. Groulx, "Une croisade d'adolescents.")

Si la foi sans les œuvres est une foi morte, les œuvres, sans la vie surnaturelle qui les alimente, ne sauraient être ni durables ni fécondes. Pourquoi tant d'entreprises généreuses sont-elles tombées avant même d'avoir produit des fruits? Pourquoi tant de gens ont-ils perdu si tôt ce qu'ils appellent aujourd'hui "leurs illusions" et qu'ils décoraient au collège du titre pompeux de "leurs principes"? D'où vient que très peu, très peu persévèrent?

Il est facile de chanter victoire quand on n'a jamais affronté le combat. Il en coûte moins de célébrer d'avance ses triomphes futurs que de se préparer sérieusement à la bataille, bataille combien pénible souvent, qu'il faut livrer, dès l'entrée dans le monde, à des ennemis...., que notre faiblesse nous porte plutôt à aimer.

Dès le jeune âge, nous devons développer en nous la force de résister à la tentation. Cette force, c'est la grâce sanctifiante, c'est la vie surnaturelle.

L'orientation de notre avenir dépendra probablement des habitudes de piété que nous acquerrons dans notre jeunesse. Notre vie sera féconde si nous savons dès maintenant nous nourrir à la source de tout vrai dévouement, de tout véritable sacrifice.

Aussi, "l'A. C. J. C. a-t-elle écrit en tête de son programme: *piété*, c'est-à-dire pratique sincère, généreuse et empressée de notre religion catholique; souci constant de réaliser en soi l'idéal chrétien, par l'accomplissement des devoirs religieux et l'emploi de tous les moyens propres à vivifier notre foi." (M. V. E. Beaupré, discours du président de l'A. C. J. C., Congrès d'Ottawa.)

Notre premier, notre grand devoir, sans lequel tous les autres ne sont rien, c'est donc la *piété*, la *piété vraie*, la *piété vécue*.

Chacun de nous l'a-t-il bien compris? Les conseils de nos cercles ont-ils suffisamment porté leur attention sur ce point?

"Un membre de l'A. C. J. C. ne fait pas tout ce qu'il a le devoir de faire pour sa formation personnelle, s'il ne devient pas un retraitant et un communiant." (M. Arthur Saint-Pierre, vice-président de l'A. C. J. C., "Le Semeur," octobre 1914.)

Les membres de nos cercles collégiaux font avec les autres élèves la retraite annuelle. Pour autres membres de l'A. C. J. C. se présente l'œuvre salutaire entre toutes des "retraites fermées."—Disons ici, en passant, que la seule action d'avoir organisé pour ses membres, la première retraite fermée faite dans notre diocèse, n'eût-elle entrepris d'autres travaux, mériterait à l'Union Régionale Trifluvienne le témoignage qu'elle a fait œuvre utile. D'autres retraites seront tenues, et je compte que tous nos membres iront, chaque année, à l'avenir, se retremper dans le silence du cloître.

Mais, pouvons-nous prétendre que nos cercles soient des foyers ardents de communiant?

Même en dehors de nos collègues, la communion est en honneur parmi nos membres, plusieurs vont jusqu'à la communion quotidienne.

Il me semble, cependant, que nous pourrions, que nous devrions faire plus.

La communion par roulement est déjà établie à Montréal, Québec, Ottawa...., ne conviendrait-il pas que l'Union Régionale Trifluvienne suive ce bel exemple?

Je l'affirme avec confiance, cette année verra se réaliser chez nous ce désir tour à tour formulé par nos évêques, nos aumôniers, nos comités, nos congrès.

Le Comité Régional fait aujourd'hui appel à tous les groupes de l'Union Régionale Trifluvienne. En ces temps de souffrance et de deuil, ou tant d'âmes comparaisent chaque jour devant le Juge Suprême, nos pasteurs nous invitent plus particulièrement à la prière. L'heure est opportune, que ce soit là notre réponse.

Et afin d'engager davantage chacun de nos cercles à entrer dans le mouvement de la communion fréquente, le Comité Régional vient d'établir parmi ses membres cette communion par roulement, si florissante ailleurs, de sorte que chaque matin, l'un d'entre nous s'approche de la Table Sainte pour implorer sur nous tous et sur nos humbles travaux la bénédiction de Celui pour qui nous voulons vivre et mourir.

MAURICE GELINAS,

Président de l'Union Régionale Trifluvienne de l'A. C. J. C.

## TÉMOIGNAGE

Cette association me paraît de nature à faire un grand bien, en reliant les jeunes intelligences de notre pays autour du but le plus noble et le plus élevé, celui de défendre la religion et la patrie. Pendant que d'autres nient le danger pour n'avoir pas à la conjurer; pendant que ceux-là se taisent pour n'être pas troublés dans leur insouciance et pernicieuse inactivité; vous, mesurant le péril qui vous menace, avec calme, mais avec une clairvoyante sincérité, vous vous préparez à la résistance et à la lutte. Vous groupez les forces, développez les énergies et disciplinez les volontés, afin qu'au moment opportun la vérité et le bien soient défendus, et l'erreur et le vice combattus. C'est une œuvre éminemment patriotique que vous entreprenez. Je prie Dieu de bénir vos nobles efforts, et de vous rendre victorieux de tous les obstacles que vous ne manquerez pas de rencontrer sur votre route. Je serai heureux que votre œuvre se répande dans mon diocèse, et particulièrement dans ma ville épiscopale.

MGR F. X. CLOUTIER.

## ASSEMBLEE DU 18 OCTOBRE

L'élection des officiers pour le prochain terme, donne le résultat suivant: président: J. Dénéchand; vice-président: J. A. V. Maillette; secrétaire: J. W. Robichaud; trésorier: A. Fugère; assistant-trésorier: Jos. Schiller.

On énumère les différents sujets qui seront traités aux séances régulières de cette année.

M. L. Beaudry, représentant du cercle au Conseil Fédéral, donne un compte rendu des séances d'études et manifestations extérieures du sixième grand congrès de l'A. C. J. C. à Montréal en juin dernier. Il mentionne aussi la salutaire impression rapportée de ce Congrès par tous les camarades qui ont eu l'avantage d'y assister.

Le R. F. Olippius, suggère une collaboration active au "Coin des Jeunes," puis fait observer que nous trouvons aujourd'hui des membres de l'A. C. J. C. dans nos différentes associations paroissiales.

Proposé par I. Trudel, secondé par A. Fugère, adopté à l'unanimité—que des remerciements soient offerts, séance tenante, au R. F. Directeur pour le don généreux qu'il a bien voulu faire au groupe LaVendrye.

## Groupe St-Thomas d'Aquin

"Que ferions-nous, si nous devions avoir la guerre dans vingt ans?" Telle est le sujet discuté le 6 octobre par les membres du cercle St-Thomas.

Après quelques remarques sur la différence à mettre entre le patriotisme essentiellement canadien, on demanda s'il serait opportun d'établir au pays des fabriques d'armes et

d'organiser la milice canadienne sur un pied de guerre.

"Avant tout fait observer l'Aumônier-directeur, il faut désirer "que le soldat soit moral et animé "de l'esprit religieux: c'est à cette "condition surtout que notre entraînement militaire donnera les fruits "qu'on en peut attendre."

La plupart des membres appuient cette juste remarque en énumérant quelques-uns des dangers des camps pour la morale de nos soldats, et suggèrent divers moyens d'y remédier.

## Cercle Lafèche

À la réunion de dimanche, le 4 octobre, on étudia ensemble un questionnaire publié dans l'organe officiel de l'Association: "Le Semeur".

À l'une des questions, on répond que tous ceux de nos collègues qui ont assisté au sixième Congrès de l'A. C. J. C. à Montréal, en ont rapporté les meilleures impressions.

Suivant en cela l'exemple que vient de donner le Comité Régional, on conseille à nos confrères la communion quotidienne par roulement. L'adoption de cette excellente pratique attirera certainement sur nos entreprises les bénédictions du Ciel, et nous accomplirons ainsi un travail encore plus efficace que par le passé.

## REUNION INTIME, LE 18 OCTOBRE

Sont présents, une dizaine d'amis des groupes Lafèche et Denoncourt, et quelques aspirants.

L'un des confrères nous entretient d'abord du beau travail accompli dans la ville d'Ottawa, par les cercles Duhamel, Sacré-Coeur, et Lacordaire.

On parle ensuite de la guerre européenne actuelle, des longs préparatifs de l'Allemagne, de son système d'espionnage, — de la bonne aubaine qui se présente à nos manufacturiers et à nos cultivateurs — de la forte proportion de canadiens-français dans le premier contingent envoyé à l'Angleterre, etc...

Après plus d'une heure de franche et chrétienne camaraderie, tous repartirent enchantés de cette réunion intime. LOUIS HEBERT.

## Petites notes

### Un nouveau cercle de l'A. C. J. C. à Edmonton, Alta.

Nous apprenons avec le plus vif plaisir qu'un deuxième cercle de l'A. C. J. C. vient d'être fondé à Edmonton: le cercle Lacombe.

Le conseil du cercle compte parmi ses membres trois avocats et un médecin.

Nos félicitations et vœux de succès!

Déjà nos cercles envisagent les conséquences immédiates de la guerre en notre pays. Nous signalons, jeudi dernier, l'initiative si louable du cercle De La Salle. Ne serait-il pas opportun de rappeler ici l'exemple donné l'année dernière par le cercle Lafèche, dont la plupart des membres s'enrôlaient dans la société St-Vincent de Paul. N'oublions jamais que la St-Vincent de Paul est une œuvre de jeunes, fondée par Ozanam à l'âge de vingt ans.

### L'heure est au recrutement.

À quand le septième cercle de l'Union Régionale Trifluvienne?

La mode est aux produits canadiens.

Parlons moins de crise financière, et cherchons plus à tirer parti de la guerre actuelle.

Beaucoup de nos membres sont employés de commerce, plusieurs sont déjà dans les affaires pour leur propre compte; combien ont pensé à faire œuvre patriotique en développant chez eux, les connaissances requises au succès?

On parle d'un grand congrès agricole pour 1917, à l'occasion du troisième centenaire de Louis Hébert, premier cultivateur au pays.

## CONVOICATIONS

Comité Régional: Assemblée générale du comité, aux salles de l'A. C. J. C., 8 rue des Forges, à 8 heures du soir, lundi le 26 octobre.

Demain, le 23, à 8 heures du soir, assemblée régulière de la Section de Publicité, aux mêmes salles.

Cercle Lafèche: Dimanche, le 25, à 1.15 heure, p. m., séance régulière aux salles de l'A. C. J. C.

Sujet: Notre Association. Election des officiers.

Cercle St-Thomas d'Aquin: Mardi soir, à 8 heures.

Sujet: "Que ferions-nous, si nous devions avoir la guerre dans vingt ans?"

Cercle LaVendrye: Dimanche, le 25, à la bibliothèque, Académie De La Salle.

Sujet: Etat de misère des populations, en Belgique. Que penser du projet de colonisation belge au Canada?

Cercle Denoncourt: Dimanche, le 25, à 1.15 heure, p. m.

Sujet: Notre association. Elections des officiers.

Cercle De La Salle: Dimanche, le 25, à 4 heures, p. m.

## Courriers

### Ste-Flore

MARIAGE.—Mercredi le 14 courant fut célébré en cette paroisse le mariage de M. Eugène Pellerin de Grand-Mère à Mlle Marie, Rose, Blanche Pellerin. M. Ernest Pellerin accompagnait le marié et M. Wilfrid Caron conduisait la mariée.

Nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

BAPTEMES.—Lundi le 12 octobre fut baptisé: Joseph, Hervé enfant de M. Albert Villemure. Parrain et marraine: M. et Mme Thomas Villemure grands-parents de l'enfant.

Jeudi le 15, Marie, Yvonne, Antonia enfant de Ephem Villemure. Parrain et marraine: M. et Mme Isaïe Villemure oncle et tante de l'enfant.

Dimanche le 18, Joseph, Edouard, Maurice enfant de Fidèle Richard. Parrain et marraine: M. et Mme Edouard Rivard oncle et tante de l'enfant.

Mme Roch Bournival des Trois-Rivières ainsi que son fils Guy étaient en promenade au presbytère la semaine dernière.

M. et Mme Ed. Julien étaient de passage à St-Narcisse ces jours derniers.

M. et Mme Denis Lajoie étaient aux Trois-Rivières la semaine dernière.

Mlle Evangéline Laperrière était en promenade chez son frère Eng. Laperrière la semaine dernière.

### St-Maurice

M. L. A. Michaud aversit sa clientèle qu'il a reçus ses marchandises d'automne et d'hiver, comprenant drap à pardessus, étoffe à capots, aussi une quantité de serge allemande bleue et noire, le tout au même prix qu'avant la guerre.

Adressez vos commandes de suite.

### St-Tite

Samedi matin, ont eu lieu le service et les funérailles de Napoléon Dupuis, domicilié chez M. Irénée Périgny.

Le défunt est mort des suites d'une blessure mortelle qu'il a reçue par la chute d'un arbre dans les chantiers de la Windigo.

À la famille du défunt, nos sincères sympathies.

### St-Prosper

Était en visite chez son père M. Louis Bacon M. Lucien Bacon de Normandin.

M. Henri Nobert de la Banque d'Épargne de Montréal chez Mlle Marguerite Houde.

Mlle Lucinda Trudel de Ste-Genève chez M. Prima Cloutier.

M. et Mme Alfred, Pierre Cloutier qui étaient partis depuis le mois d'avril pour l'Abitibi sont revenus de leur voyage.

### Louiseville

M. et Mme Philippe Durand et leur fillelette Rollande de Montréal en visite chez M. Pierre Lefebvre, père de Mme Durand ainsi que M. et Mme Ferdinand Lefebvre et leur trois fils Rolland, Liguori et Léo-Paul de Maskinongé aussi chez M. Pierre Lefebvre.

### Maskinongé

MARIAGE.—Ce matin, le 20 octobre a été célébré le mariage de Joseph Bastien fils de Charles, entrepreneur en menuiserie et Dame Clara Mongrain, veuve de feu Antoine Bastien de la concession du Pied du Côteau.

DECES.—Après une maladie d'une journée seulement, muni de tous les secours de Notre Mère la Sainte Eglise Romaine est décédé l'un des braves cultivateurs de cette paroisse, le 18 courant, au soir, Sieur Alexis Bastien de la concession Sud Ouest de la rivière Maskinongé, à l'âge peu avancé de 66 ans. Monsieur Bastien qui

était très actif et avait l'amour du travail manuel, du travail des champs surtout à travaillé jusqu'à la dernière heure puisqu'il a battu au moulin jusqu'à cinq heures samedi soir; il tomba malade dans la soirée samedi et expira, du choléra dimanche soir. Les funérailles eurent lieu le 21 oct.

—L'un de nos autres braves citoyens, M. Arsène Bérard, hôtelier de tempérance, a été frappé d'apoplexie hier matin, et, probablement, sa mort n'est qu'une question d'heures.

### Yamachiche

M. Joseph Gélinas décédé jeudi le 15 octobre courant, dans la soixante et neuvième année de son âge, jette dans un deuil profond les familles, Gélinas, Carbonneau, Bournival, Girardin et Villeneuve.

Il était, père de M. l'abbé Dionis Gélinas curé de Notre-Dame de Charrette et d'une fille Clara.

Les porteurs du défunt étaient ses quatre frères MM. Narcisse Gélinas, des Trois-Rivières, Adrien Gélinas de St-Barnabé, François Gélinas des Trois-Rivières, Léon Gélinas, Yamachiche et ses beaux-frères Frédéric Melançon-St-Barnabé, J. Paquette, Vieilles Forges.

Dans le nombreux cortège qui accompagna le corps du défunt à l'église paroissiale, on remarquait son fils M. l'abbé Dionis Gélinas, sa fille Mme Charles Ed. Girardin et son époux, conduisaient le deuil. Les autres notables étaient: MM. Léon Carbonneau Moïse Carbonneau, Antonio Carbonneau, Alexandre Carbonneau, Yamachiche, E. Bournival, St-Barnabé, Dionis Girardin, Henri Girardin, Léon Girardin, Yamachiche, Ephem Villemure, Arthur E. Villemure, Dionis Villemure, Denis Villemure, Désiré Villemure, Yamachiche, Eugène Lesieur, maire du village d'Yamachiche et préfet du comté, Jean Houle, Alexis Desaulniers, Philippe Villemure, Victor Descoteaux, Ovide Milot, échevin du village, Thomas Lamy, maire de la paroisse, Alphonse Pellerin.

Majorique Lamy, échevin de la paroisse, Chs Gélinas, Arthur Lacerte, Ernest Lacerte, Arthur Héroux, Hercule Descoteaux, Gaspard Bellemare, L. O. M. Bellemare, M. D., Alexis Bellemare, M. D., C. N. Beauchemin, M. D., Odilon Bellemare, N. P., Ubald Meunier, Albéric Meunier, Adrien Milot, Ernest Langlois, Joseph Abran, Henry Beaudoin, Joseph Descoteaux, Onésime Grenier, Pierre Bellemare et Thomas Bellemare, Yamachiche.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Léon Arcand, Supérieur du Séminaire des Trois-Rivières. L'office divin fut célébré par M. l'abbé J. A. Lemyre des Trois-Rivières, et les abbés, Alide Boucher, vicaire de St-Pierre et Raoul Lamy vicaire de St-Barnabé, officiaient aux autels latéraux. MM. les abbés Dionis Gélinas, U. Marchand de l'évêché des Trois-Rivières et J. Massicotte, curé de la Cathédrale des Trois-Rivières, célébrèrent la messe. En outre on remarquait dans les stalles du chœur, MM. les abbés, H. Trahan de St-Séver, J. A. Moreau, chanoine et professeur au Séminaire, Ed. Lafèche, curé de St-Paulin, Adélarde Bellemare, curé de Batiscan, Emile Gélinas, procureur du séminaire, Côme Carbonneau, curé de St-Jean des Piles.

Les solistes furent MM. Fernand Beauchemin, Germain Beauchemin et Antonio Carbonneau. Organiste M. Lucien Daveluy.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à la famille du défunt.

On annonce pour le lundi vingt six courant le mariage de M. Omer St-Louis fils de M. Didier St-Louis avec Mlle Marie Milot, fille de M. Denis Milot tous deux d'Yamachiche.

### St-Maurice

Le 9 du mois courant, ont eu lieu les funérailles et la sépulture de M. Octave Foucher, décédé l'avant veille, à l'âge de 47 ans.

—M. l'inspecteur J. O. Goulet a fait, à l'issue de la messe paroissiale

une conférence à laquelle ont assisté MM. les Commissaires, les Révérends Sœurs de l'Assomption, les institutrices, M. le Professeur A. Michaud, et autres.

### Cap de la Madeleine

Lundi le 12 octobre courant M. Frédéric Hébert fils de M. Moïse Hébert cultivateur conduisait à l'autel Mlle Blanche Rocheleau fille adoptive de Madame Vve Joseph Toupin. Le mariage était accompagné de son père et la mariée de son beau-frère, M. Wilfrid St-Arnaud.

Le chœur des Enfants de Marie sous la direction de Mlle Léona Langevin se chargea de la partie musicale qui fut très goûtée. Mlle B. Rocheleau comme vice-présidente de la Congrégation a eu l'insigne honneur de voir célébrer son mariage au Sanctuaire de N.-D. du Cap par le Direc-

teur le Révérend Père A. Faure O. M. I. Les nouveaux mariés ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

Après un succulent déjeuner pris chez Madame Vve Toupin, les mariés sont partis pour Montréal et Ottawa.

Le conseil municipal de cette paroisse a résolu à l'unanimité de souscrire la somme de cent cinquante (\$150.00) pour l'entretien d'un lit à l'hôpital canadien à Paris.

La quête faite aux messes dimanche pour le fonds patriotique a été très fructueuse.

Près de cinq cents enfants de la paroisse ont fait hier la communion pour le rétablissement de la paix.

Les exercices des Quarante Heures commencées hier sont suivies pour une affluence considérable de personnes, malgré la mauvaise température que nous avons ces jours-ci.

Vous trouverez un peintre de maison chez Résidence: 326 Notre-Dame

## I. PAQUIN,

Peintre-Décorateur

Enseignes, Décorations, Imitations de Bois de tout genre, Imitations de pierre de marbre, vernissage Polissage, Tapissage

40 rue Badeaux. Tél. 384. Trois-Rivières



## RHUMATISME

Sous toutes ses formes guéri par

### L'Elixir Anti-Rhumatique

du Docteur COMTOIS. Prix: \$2.50 la bouteille

Seule dépositaire aux Trois-Rivières: PHARMACIE NORMAND.

Pharmacie Normand - Seul agent

Consultations: 1 à 5 P. M. 7 à 8 P. M.  
et sur rendez-vous.

TEL. BELL 526

## Dr AUGUSTE PANNETON

SPECIALISTE

Des Hôpitaux de Paris, membre des sociétés  
françaises d'ophtalmologie et de laryngologie.

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.

Coin des rues Royale et Avenue Laviolette, TROIS-RIVIERES

## La tuberculose

Moyens à prendre pour se préserver  
de l'infection tuberculeuse par  
la nourriture

Les animaux transmettent-ils la tuberculose à l'homme aussi fréquemment qu'on l'a cru tout d'abord? Voilà la question que les savants sont encore à étudier; mais on a prouvé sans l'ombre d'un doute la possibilité de cette transmission. D'après les expériences faites dans les laboratoires du Bureau de Santé de la ville de New-York, sous la direction du professeur William H. Park, neuf à dix pour cent des cas de tuberculose mortels, spécialement chez les enfants, sont dus au bacille bovin qui est bien distinct du bacille humain. Si l'on a raison de douter que certaines viandes contiennent des germes et que l'inspection n'a pas été sérieuse, il sera prudent de les faire bien cuire avant de les servir. On sera ainsi certain d'avoir tué les germes. Il y a dans certaines villes des Etats-Unis d'excellentes lois rigoureusement appliquées, qui défendent la vente de tout lait tuberculeux. Tout lait offert en vente dans la ville de New-York doit provenir de vaches ayant été soumises à l'épreuve de la tuberculine. Ce lait subit une première inspection à son point d'expédition à la campagne et est inspecté de nouveau en arrivant à New-York. Là, le Bureau de Santé, suivant des règlements établis, classe le lait en qualité: A, destinée aux nourrissons et délivrée en bouteilles seulement; la qualité B pour l'usage de la table et la qualité C pour la préparation des aliments. Il faut dire aussi que les fermiers et les laitiers se sont conformés de bonne grâce aux instructions que leur donne le Bureau de Santé.

Non seulement ils tiennent leur matériel bien propre; mais ils soumettent leur troupeau de vaches à la réaction de la tuberculine et sacrifient sans hésiter celles qui sont tuberculeuses.

Une mère en bonne santé n'a aucune raison pour nourrir son bébé artificiellement. En cas d'incapacité, elle devra préparer la nourriture de l'enfant suivant les indications fournies par le Bureau d'Hygiène. Il faut toujours agir dans ces cas d'après l'ordonnance du médecin.

### Comment le bacille tuberculeux entre-t-il dans le tube digestif?

Il est à conseiller de ne jamais embrasser sur la bouche les malades tuberculeux, étant donné que l'on trouve des bacilles dans la salive. Les perroquets, les serins, les chiens, les chats sont souvent atteints de tuberculose et il est dangereux de les caresser.

Nous avons déjà mentionné le danger d'avaler les crachats. On en trouve la preuve dans la fréquence de la tuberculose intestinale chez les aliénés consomptifs qui sont incapables de comprendre les conseils hygiéniques. Malgré les soins les plus minutieux le malade peut se souiller les mains, il devra donc les laver soigneusement avant chaque repas.

Les gobelets à l'usage du public dans les parcs, sur les terrains de jeux, dans les wagons de chemins de fer, dans les bureaux, dans les écoles, transmettent souvent la tuberculose et doivent être remplacés par des gobelets en papier ou par des fontaines sanitaires.

Dans le chapitre traitant de la protection des enfants à la maison, à l'école et dans les jardins de jeux, nous énumérons les nombreuses sources d'infections des voies digestives. Qu'il nous suffise de rappeler ici que tout objet venu en contact avec la salive d'une personne tuberculeuse peut infecter les individus sains, si par hasard ces derniers sont des prédisposés.

Les hommes consomptifs feraient mieux de ne point porter de barbe; celle-ci retient presque toujours des

particules de crachats. S'il leur en coûte trop de se départir de cet ornement, ils diminueront le danger en la rasant bien courte. La toilette en sera aussi rendue plus facile. Il n'y a aucune excuse à invoquer pour refuser de prendre toutes les précautions tendant à prévenir ou à guérir une maladie qui cause tant de souffrances, de misères et de malheur.

### Comment se fait l'inoculation de la tuberculose

L'inoculation de la tuberculose se produit le plus souvent aux endroits blessés par des crachats ou des verres brisés dont se sont servis des consomptifs.

Elle se produit encore quand la personne préposée au nettoyage des crachats est porteur d'une blessure ouverte.

On évitera ces dangers en usant de gants en caoutchouc.

Les tuberculeux eux-mêmes peuvent s'infecter en portant à la bouche leur doigt blessé, ou en souillant leur blessure avec leur crachat.

Les médecins, les étudiants en médecine, les vétérinaires, etc., sont également exposés à se contaminer en se coupant avec des instruments infectés.

Une grande prudence leur est nécessaire.

A la suite d'une blessure, lorsque l'on craint l'infection tuberculeuse, il est bon de laisser saigner la plaie, de la laver ensuite avec de l'eau bouillie, puis avec une solution phéniquée à cinq pour cent ou avec de l'alcool pur. On appliquera un pansement sur la plaie, et l'on consultera un médecin.

On a des exemples de personnes infectées de tuberculose par le tatouage; l'opérateur consomptif délayait ses couleurs dans sa salive.

### Autres formes de tuberculose et leurs principaux symptômes

Dans les chapitres précédents, nous avons étudié le bacille de la tuberculose, ses différents modes de pénétration dans l'organisme; nous avons vu aussi les symptômes de la tuberculose pulmonaire. La maladie atteint quelquefois d'autres organes. Nous commencerons par la tuberculose du larynx ou de la gorge; c'est la forme qui se rapproche le plus de la tuberculose pulmonaire. Elle n'est pas aussi fréquente, mais peut quelquefois l'accompagner.

On rencontre dans ces cas outre la fièvre, les sueurs nocturnes, l'amaigrissement, la respiration courte, la toux, etc., d'autres symptômes: la rudesse de la voix et douleurs à la déglutition. Le malade avale difficilement le pain, la viande et toute nourriture solide. A l'intérieur de la gorge, on distingue des petits tubercules et quelques ulcérations près des cordes vocales ou dans les chairs avoisinantes.

La tuberculose des os qui produit le ramollissement et se termine quelquefois par la carie, est assez fréquente. Si la maladie se localise dans la colonne vertébrale, la carie d'une ou de plusieurs vertèbres entraîne une difformité qui rend le malade bossu. Dans le cas où la moelle épinière est comprimée, il peut y avoir paralysie des bras ou des jambes, etc.

La tuberculose des os et des articulations, fréquente surtout chez les enfants, n'est pas douloureuse à son début. Cependant elle peut conduire à la perte de l'articulation et rendre une amputation nécessaire.

La méningite tuberculeuse, si souvent mortelle, n'est pas rare chez les enfants. Leur digestion est d'abord troublée; ils ont des vomissements ou de la constipation, plus tard apparaissent la paralysie des extrémités, le délire et la perte de connaissance. Nous avons la tuberculose intestinale, manifestée par une diarrhée rebelle à toute médication comme à tout régime. Elle est presque aussi dangereuse que la méningite tuberculeuse de l'enfant. Une autre forme de la consomption se terminant ordinairement par la mort, c'est la tuberculose miliaire. On l'appelle ainsi

parce que les différents organes sont parsemés d'une quantité innombrable de petits tubercules ressemblant à des grains de mil. L'activité soudaine d'un foyer tuberculeux latent est la cause ordinaire de cette maladie. Les symptômes de la tuberculose miliaire ressemblent beaucoup aux symptômes de la fièvre typhoïde: dépression, lassitude et fièvre.

Le lupus est une autre forme de tuberculose, ici la maladie se localise à la peau et particulièrement à la figure. Souvent le tissu atteint devient ulcéré.

La scrofule, affectant surtout les enfants, est une forme légère de la tuberculose. Elle se manifeste par l'inflammation et la suppuration des glandes, par des éruptions cutanées, par des écoulements d'oreilles et par des maux d'yeux. Les enfants ainsi atteints sont pâles et anémiques.

### Protection naturelle de l'homme sain contre l'infection tuberculeuse

Jusqu'ici nous avons parlé de la contagion de la tuberculose et nous avons donné les différents modes de contamination. De cet exposé, il ne faut pas conclure qu'une personne en santé devient fatalement tuberculeuse s'il lui arrive par hasard de respirer de l'air contaminé, de boire du lait contenant quelques bacilles ou de se blesser légèrement sur un crachat ébréché.

Nous l'avons vu, les germes sont respirés avec la poussière. Or, il y a dans les cavités nasales une multitude de petits poils qui dans les conditions ordinaires arrêtent les poussières que l'on rejette en se mouchant.

Supposant le cas où les bacilles n'ont pas été arrêtés par le système pileux, il y a encore les sécrétions nasales, qui douées d'un pouvoir bactéricide peuvent les rendre inoffensifs. Au surplus, supposons que les microbes ont franchi ces deux barrières, qu'ils ont pénétré plus profondément dans l'arbre respiratoire et jusque dans les bronches. Les cils vibratiles (petits poils toujours en mouvement) qui recouvrent ces dernières les repousseront à l'extérieur avec les sécrétions bronchiques. Même arrivé dans le tissu du poumon, le microbe a encore à lutter contre les globules du sang qui sont vainqueurs lorsqu'ils sont en nombre suffisant.

Les sécrétions de l'estomac possèdent aussi un pouvoir bactéricide. Le suc gastrique tue le microbe en peu de temps. Ainsi donc une personne en santé ne doit pas avoir une peur exagérée de la tuberculose. D'un autre côté, il ne faut pas commettre l'imprudence de s'exposer inutilement aux dangers de l'infection.

### Le cauchemar de Madame

Dong! Dong! Dong!... Dong!  
((Onze heures! Que fait donc Mathilde? Elle devait rentrer à dix heures. La tête folle! elle me ferait passer la nuit blanche.))

Ce disant, Madame Marie finissait le feuilleton du journal. Elles s'endormaient beaucoup. Assise sur la grande bergère du salon, du regard elle scrutait la rue. Au-dessous des lampes violettes bombardées de moucheron, de "mannes" et de papillons nocturnes, passaient des couples tantôt tapageurs, tantôt silencieux, tantôt mystérieusement loquaces; des robes bleues, blanches, rouges; des chapeaux étroits surchargés de plumes; des âmes en peine aussi, fatiguées de ne pas dormir en chambre et venant respirer au milieu du tapage. Tout cela passait devant Madame, et Mathilde ne venait pas; elle était partie avec son "futur", et le futur ne la ramenait pas.

Découragée, la pauvre femme s'enfonça dans le velours de la chaise, en pestant contre la sorteuse.

Tout à coup, une lumière pareille à un rayon de lune filtrant à travers du verre fumé, envahit le salon. Elle donnait aux meubles et aux tableaux du mur, un aspect lugubre et fantastique. Une voix cavernueuse interpella madame:

"Marie, où est ta fille?"

Dans les plis d'un grand manteau blanc, Marie reconnut son vieux père, mort depuis quinze ans. Elle voulut crier: "mon père!" La peur immobilisa ses mâchoires; elle tenta de fuir: des bras invisibles la clouaient sur place.

—Marie, où est Mathilde? répéta la voix.

Madame ramassa tout son sang-froid et répondit d'une petite voix effarée:

—Mathilde... elle est sortie, père.  
—Sortie? où?  
—Mais... sur la rue.

—Mathilde est sur la rue?... Avec qui? Dis-moi, avec qui?

—Avec un bon garçon, père, certain.

—Avec un garçon! Les yeux de l'apparition s'ouvrirent tout grands. Marie vit passer dans ce regard, une tristesse intense et noire.

—O père! Mathilde est si bonne! Et le garçon est une perfection: délicat, sérieux.

—La belle raison! Tu étais bonne aussi, toi. Eh bien, moi, ton vieux père, est-ce que je te laissais battre les pavés, le soir?

—Oh! non, père.

—Tu sais pourquoi. Les jeunes gens ont beau être bien élevés; ils ont beau être bons, ils ont toujours du feu dans le corps. Les exposer au danger, c'est un crime. Et quel plus grand péril qu'un jeune couple seul, dans la rue! Marie, crois-moi, j'ai vu bien des lys blancs tomber dans la boue.

—Mais... père, y pensais-je, moi? Le vieux fantôme la regarda, sévère et terrible.

—Tais-toi, mère faible et légère. Tantôt, j'ai soulevé le gazon de ma tombe, descendu la montagne et passé invisible par les rues solitaires. J'ai rencontré des maisons où le vice se vend, j'ai vu des théâtres où l'obscénité dansait devant des foules; les grands parcs n'avaient pas un coin sombre qui ne fut recherché; des buées impures circulaient par les rues.

Alors, je me dis: "Allons à la maison; allons défendre à Marie de laisser sortir ses filles, le soir, dans cet enfer." J'entre. La première parole que j'entends: "Mathilde est sur la rue."

Marie, tu n'as pas peur? Ta fille est sur la rue, le soir, sans protection! Tu ne crains pas! Tu ne crains pas la punition du bon Dieu? Et si ton imprudence introduisait un jour le péché dans la famille?"

Marie se jeta aux pieds du fantôme qui regardait avec des éclairs farouches.

Tout à coup, une main très douce la secoua: "Maman, qu'avez-vous? Votre sommeil est bien agité!"

—C'est toi, Mathilde? O l'affreux rêve. Ecoute. C'est sérieux, très sérieux...

Depuis le cauchemar de sa mère, Mathilde ne reçoit plus qu'à la maison, dans la grande lumière, à côté du père et de la mère. La leçon est comprise.

"La Bonne Lecture"

C'est donc chez J. B. LORANGER, marchand de fer, que l'on peut se procurer le meilleur assortiment de matériaux de construction. Demandez nos prix. 24 rue Badeaux Trois-Rivières.

### Prêtre assassiné

Sauvages destructeurs de monuments, massacreurs de vieillards, de femmes et d'enfants, voilà ce que sont les Allemands sur les territoires belge et français. C'est ainsi qu'ils ont arrêté M. l'abbé Delebecque, ancien professeur au collège Notre-Dame de Cambrai, ancien vicaire à St-Martin d'Esquermes, à Lille, qui retournait dans sa paroisse de Maing après être allé assister à un service célébré dans une paroisse voisine pour son père défunt, l'ont, bien à tort, accusé d'espionnage, lui ont fait un simulacre de procès à Valenciennes et l'ont condamné à mort.

"Alors, écrit Junius dans l'Echo de Paris, aussi calme que devant l'autel l'abbé Delebecque se confia aux soins d'un aumônier militaire allemand; la nuit, sa dernière nuit, il la passa à prier devant le Saint-Sacrement, à l'église Saint-Nicolas, à Valenciennes. Puis, confessé, il partit à pied, réconforté, pour la colonne Dampierre. En marchant, il récitait les prières des agonisants. Il était cinq heures et demie du matin.

"A l'endroit fixé, il se mit à genoux et remit à l'officier allemand une lettre pour sa mère. "J'offre ma vie à la France, lui dit-il, sans regret". Quelques minutes après, donze balles le renversèrent. On fit un trou et, comme un morceau de sa soutane passait, un habitant vint placer quelques pierres en forme de croix, et des femmes jetèrent des fleurs sur la tombe de ce martyr".

Fondée en 1865

Téléphone Bell 16

## O. Carignan & Fils

Marchands-Epiciers

Importateurs d'Épicerie, Vins, Liqueurs, Provisions, Etc., Etc., en Gros et en Détail.

24 et 26, Des Forges - Trois-Rivières

TELEPHONE BELL 10

BOITE PO TALE158

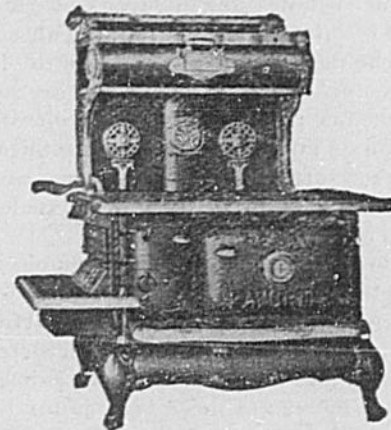
## Cyrille Labelle & Cie

Des Trois-Rivières

... MARCHANDS-IMPORTATEURS DE ...

### Ferronneries et Quincailleries

Assortiment général d'articles de construction. Agent des célèbres poêles Regal Favorite, Universal Favorite, Crown Favorite, Pan Favorite. Chacun de nos poêles est vendu garanti. Nous n'avons qu'un seul prix.



10 rue Des Forges.

## ANSELME DUBE

CONTRACTEUR GENERAL

Bureau edifice Banque Hochelaga - Residence et Bureau

Chambre No. 2

TEL. 631

9 rue Plaisante

La Confiance ne vient pas sans es preuves; Pour vos entreprises, constructions de tous genres Vous serez satisfaits.

### Cours du marché

Du 8 oct. 1914

Œufs frais 28c doz.  
Beurre frais 30c et 32c lb.  
Sucre 14c lb.  
Sirop d'érable \$1.25 gal.  
Fromage 18 et 20c lb.  
Miel 15c lb.

### VIANDES

Porc abattu 11c lb  
Rôti lard 15c et 16c lb  
Boeuf 12.00 le 100 lb  
Rôti boeuf, steak 20c lb  
Veau 15c lb  
Agneau 18c lb  
Mouton 15c lb  
Jambon et bacon 22c  
Saindoux 16c  
Peaux vertes 13c lb  
Peaux salées 14c  
Peaux de veau \$1.25 pièce  
Peaux d'agneau 60c pièce

### VOLAILLES ET GIBIERS

Dinde 28c lb  
Poulets 75c et \$1.00 le couple  
Poules \$1.30 ou \$1.40 le couple  
Oie \$1.75 à \$2.00 le couple  
Canards \$1.00 et \$1.25 le couple  
Pigeons 40c le couple

### FRUITS ET LEGUMES

Carottes 1c le paquet  
Choux-fleurs 15c le paquet  
Navets \$1.00 le minot  
Choux 5 et 8c pièce  
Patates 60 à 70c la poche  
Oignons 8c lb  
Persil 6c le paquet  
Salade 15c doz  
Pommes \$3.50 à \$6.10  
Concombres 8c doz.  
Tomates 10c doz.  
Céleri 10c le pied  
Ananas 15c pièce  
Echalottes 10c doz  
Bls d'Inde 10c doz

### GRAINS

Moulée par 100 \$1.80  
Son de blé \$1.45  
Gru \$1.70  
Blé par 100 \$1.85  
Blé d'Inde \$1.45  
Pois \$2.25  
Avoine 70c  
Sarrasin \$1.75  
Orge par minot \$1.15  
Fèves par minot \$2.60  
Farine à pâtis. 3.60 la poche  
Farine à boul. \$3.50 la poche

Nous invitons le public à venir voir notre assortiment de: plumes, fontaines, papier à lettre, bouquets spirituels, cartes postales, etc., etc.

La Cie "Le Bien Public"

### LE PACIFIQUE CANADIEN

La série des excursions annuelles du Pacifique Canadien, en faveur des colons se rendant dans l'Ouest Canadien, sera inaugurée cette année mardi jusqu'à la fin d'octobre 1914. Les billets d'excursion seront en vente de tous les endroits des provinces de l'Est en destination des principaux points de l'Ouest Canadien. Les prix de passage, qui sont très réduits, grades d'après le point de départ ou la destination. Ainsi de

A Winnipeg, Man.	\$41.50
A Brandon,	43.00
A Saskatoon, Sask.	46.25
A Edmonton, Alta	49.50
A Calgary,	49.50

### EXCURSIONS

Pour l'Ouest Canadien

Ces billets sont bons pour deux mois, et peuvent être prolongés à certaines conditions. Ils permettent d'arrêter en route à Winnipeg et à l'Ouest en allant et en revenant.

Les fameux wagons-dortoirs-touristes du Pacifique Canadien circulent entre Montréal, Winnipeg et l'Ouest Canadien via Ottawa, Renfrew, Pembroke, North Bay, etc., offrant ainsi tout le confort des wagons-lits aux prix réduits des wagons touristes. Ces lits peuvent être retenus à l'avance sur demande à l'agence de la Compagnie.

### Le C. P. R.

Informations données que les trains partant de Québec et Montréal à 5.00 heures p. m. à tous les jours cesseront de circuler le 27 septembre, maintenant continueront à circuler jusqu'à nouvel ordre.

D. CHENEVERT agent.

### Excursion de Colonisation

Au Nouvel Ontario

Des billets de retour seront émis pour partir le 30 de septembre 1914, retour le 30 octobre 1914.

D. CHENEVERT, agent

### Défense d'avancer

A partir de ce jour je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit sans un ordre signé de ma main.

Le 17 septembre 1914.  
St-Séverin de Proulxville  
NARCISSE MONGRAIN,  
Mécanicien.

5fs-9-17

Faites faire vos impressions à la Cie "Le Bien Public".



La plume Fontaine Waterman est idéale et en vente à la librairie de la Cie "Le Bien Public", 3 Rue Hart. Garantie pour la vie.

# AU FOYER

## Mon Chapelet

Ma grand-mère, une humble fileuse, l'avait depuis sa première communion, mon chapelet.

Chaque jour elle récitait dessus sa prière à Marie. Et elle ne les ménageait par ses Ave, la chère âme.

Un soir de l'hiver de sa vie, à l'approche de Pâques, sentant qu'elle irait chanter au ciel l'éternel alleluia, elle passa à mon cou son vieux chapelet en disant : "Petite sois heureuse !" Puis plus rien, ses yeux s'étaient fermés, ses mains s'étaient jointes et sur sa figure, encore belle malgré ses rides, il y avait une expression de bonheur ; elle était morte !

Depuis, des années se sont écoulées.

J'ai vécu des jours heureux et d'autres infiniment malheureux ; j'ai accroché mon cœur aux épines de la vie et en ai laissé beaucoup de ses lambeaux ; j'ai éprouvé la dure transition de l'illusion à la froide réalité. Et c'est surtout aux heures grises, que tu me fus un précieux ami, chapelet béni !

Plus d'une fois, de jolies demoiselles et des dames à la dernière mode, égrenant, entre leurs doigts parfumés, de mignons grains en verroterie avec des anneaux d'or, ont fait la moue sur ses grains en bois jauni et sa vieille monture raccommodée. Plus d'une fois, elles ont souri lorsqu'avec passion, je baisais sa croix d'acier. Elles ignoraient, ces élégantes, que je me ris de leur dédain et qu'à tout je préfère la rusticité du legs que tu me fis, bien-aimée grand-mère, avant de partir pour fêter dans l'au delà, Jésus ressuscité !

"ÉTOFFE DU PAYS".

## La grande noblesse de l'institutrice

Nous empruntons à la revue *d'École* le discours suivant, prononcé par M. René Bazin, de l'Académie française, devant les institutrices chrétiennes du diocèse de Paris, lors de la fête annuelle de l'Union parisienne, en juin dernier.

Mesdames, Vous êtes réunies pour une fête corporative. Vous venez de tous les quartiers de Paris et de tous les points du département de la Seine ; vous revoyez des visages connus ; après des mois de demi-solitude, de cette solitude dans la foule qui est souvent plus dure que l'autre, vous vous trouvez ici dans la sympathie unanime, vous avez le sentiment et la certitude que vous appartenez à une grande famille, que vos efforts sont coordonnés, qu'on ne les ignore point, et que les amis de votre œuvre qui sont appelés à vous souhaiter la bienvenue, le font avec joie, avec déférence, avec admiration.

Ouvrières du bien, semeuses de la vérité religieuse, vous avez toute la vie combattu. Vous êtes jalousees parce que votre ambition va au-delà du métier ; vous êtes menacées parce que vous enseignez plus que la lecture, l'écriture et le calcul. Et vous avez voulu vivre ainsi. A un moment de votre jeunesse, le choix vous a été offert : vous êtes jeunes vous aviez quinze ou seize ans : un peu plus, un peu moins : vous pensiez que la vie était quelque chose d'immense ; vous aviez soif de bonheur, et vous auriez pu, comme tant d'autres, ne voir et ne servir que vous-mêmes. Mais il y avait en vous une générosité. Vous avez dit : "Non je vivrai pour les enfants, avec eux, dans leur vacarme, leur sourire et leur ingratitude ; je formerai des âmes, maternelles, des âmes pures, des âmes fortes, des âmes françaises, des âmes chrétiennes." Ce jour-là vous avez fait une action très grande, qui vous a classées parmi les serviteurs les plus utiles du peuple de France, parmi ceux que Dieu lui envoie en mission perpétuelle, les prêtres, les religieux, les catéchistes, les gardes-malades, les instituteurs et institutrices. Sans doute, vous avez lu comme moi qu'un roi de France — je crois que c'est François Ier, mais je puis me tromper, — avait déclaré nobles tous les maîtres verriers, à cause de la beauté de leur art, qu'il envoyait à l'Italie et voulait acclimater dans le royaume. Il en est de même pour ceux qui se donnent à l'éducation chrétienne des enfants. Ils

exercer l'art le plus bienfaisant, celui dont les nations ont le plus besoin. Vous n'avez pas, comme les verriers, vos brevets de noblesse, et l'honneur qui vous est acquis ne se traduit pas en préséances, en redevances d'argent, en attributs distinctifs : mais il est proclamé par les ennemis de l'âme populaire, qui ne peuvent vous pardonner d'être associées à l'histoire et à la propagation de l'Évangile, et d'être, par conséquent, des créatures très nobles.

Dans cette tribulation, où vous avez mis, où vous avez, en effet, votre honneur, dites-vous bien, d'abord, que vous travaillez pour la civilisation. C'est une affreuse responsabilité, celle des hommes qui font enseigner aux enfants des formules inefficaces pour la conduite de la vie et qui livrent la jeunesse à l'instinct. Tout le peuple de France, c'est-à-dire un chef-d'œuvre séculaire, est par eux amoindri et gâté. Vous travaillez à diminuer le nombre des victimes. Vous préparez des intelligences qui n'auront pas été fermées du côté du ciel ; vous laissez à la raison tout son rôle, qui est d'étudier le monde visible, et aussi de s'élever au delà. Vous maintenez, autant qu'il est en vous, la dignité de l'esprit que dégrade la laïcité. Il y a longtemps que je pense que l'état d'irréligion ne peut être obtenu que par une diminution de l'être humain.

Dites-vous encore que vous donnez au peuple de la ville et des campagnes la seule science où il puisse exceller, la seule créature qui n'ait point de limite dans le travail manuel. Après dix, vingt, trente ans, un grand nombre d'ouvriers ou de paysans ne savent plus guère écrire ; ils ont peu lu et c'est souvent un bien, à cause de la qualité des livres qu'ils auraient pu lire ; ils continuent de calculer, à peu près, pour leur commerce ou leur ménage. Quoi qu'on fasse, et sous peine de périr, le monde se composera, indéfiniment, de quelques hommes de science et d'un nombre immense de travailleurs manuels, qui n'auront qu'une connaissance médiocre ou nulle des sciences et des lettres humaines. Mais il n'en va pas de même d'une certaine sagesse supérieure, d'une certaine manière de juger le monde et de servir le prochain, qui est bien ce qu'il y a de plus beau ici-bas. Cette sagesse-là n'appartient pas toujours aux hommes d'étude, et elle est souvent le partage de pauvres gens. Un progrès moral interrompu transforme les cœurs de bonne volonté, où il n'y a point d'orgueil. La méditation, qui peut se concilier avec beaucoup de travaux manuels, les lectures choisies, la fréquentation des offices, la comparaison de la vie chrétienne et de la vie qui ne l'est pas, l'habitude de prier, constituent rapidement, chez les simples en apparence, une supériorité magnifique. La seule culture populaire profonde est la culture religieuse. Elle peut se poursuivre à l'infini. Elle a initié le peuple d'autrefois à des arts aujourd'hui réservés à quelques-uns. C'est ainsi que nos pères, pendant des siècles, même les illettrés, les pâtres et les servantes, les fileuses de lin, les artisans et les semeurs de blé, ont eu l'intelligence et l'amour des cathédrales, des vitraux, de la sculpture et de l'ornementation, de la musique des orgues. Toute une poésie a eu, pour la comprendre, des âmes qu'elle n'a plus. Ces mêmes hommes avaient l'idée de la grandeur des métiers et le sentiment des libertés municipales et provinciales. Où sont-elles aujourd'hui, ces idées-là ?

Dites-vous enfin que vous ne peinez pas inutilement. Vos écolières ne vous écoutent pas toujours. Devenues grandes, elles abandonnent quelquefois les principes que vous leur aviez donnés. Vous voyez le mal grandir. Vous êtes tentées de dire : "A quoi bon ?" Ne vous laissez pas aller à ce découragement. Le plus petit de nos actes a des répercussions immenses, non pas celles que nous espérons : d'autres. Dans la leçon que vous faites, ce n'est pas toujours ce que vous avez voulu dire qui portera, ce sera une chose que vous avez dite, sans doute, mais sans y attacher d'importance. Elle est parvenue jusqu'à un esprit qui l'attendait. secrètement. D'autres fois, vos paroles et vos exemples sont transmis à de longues distances, comme des graines qui volent dans le vent. Vous avez des disciples inconnus dans le

familles de vos élèves. Un mot dit à un enfant est quelquefois une lumière pour une foule. Soyez bien persuadées que l'ignorance où vous êtes du succès de votre effort n'est qu'une épreuve de la vie, une épreuve heureuse qui maintient dans l'humilité la maîtresse d'école, mais dites-vous que la graine germe derrière le semeur, et qu'on ne donne pas, comme vous l'avez fait, son âme au peuple de France, sans conquérir beaucoup d'âmes, plusieurs qu'on a cherché, d'autres qu'on ignore à jamais.

Mesdames, dites-vous chaque soir, après la journée dure, que vous avez préparé plus de fraternité qu'il n'y en a dans la nature, plus de paix dans les ménages que vous ne connaissez pas, plus de force dans les luttes morales dont vous ne serez pas témoin, et que, dans le hallier de la pauvre humanité, vous avez, sans le savoir, peut-être, ouvert plus d'un sentier à la grâce de Dieu.

## AVIS

Epiciers, bottiers, propriétaires, vous tous fournisseurs, voulez-vous rencontrer vos débiteurs ? Allez aux vues animées. Ils sont là.

Jeunes gens, voulez-vous connaître la jeune fille qu'il ne faut pas marier ? Allez aux vues animées.

A qui ces enfants déguenillés, qui traînent sur les rues. A qui cette maison en désordre, apuanti. Où est donc la mère ? Aux vues animées ?

## L'Etoile et la Fleur

### APOLOGUE

Il ne faisait pas nuit... il ne faisait pas jour... l'astre roi avait disparu en semant sur les nuages empourprés les traces éblouissantes de sa royale carrière, derniers vestiges d'un beau jour. Encore quelques instants et les douces nuances de la fleurite allaient s'éclipser sous les voiles diaphanes de la nuit. Déjà à la voûte azurée, scintillait une lumineuse étoile, tandis que sur le sol, une brise légère répandait en tous lieux parfums et fraîcheur. C'était à cette heure où la nature mystérieuse invite à une pieuse rêverie... L'oiseau avait caché la tête sous son aile... tout murmure s'était éteint... seule Philomèle faisait encore rouler dans l'éther embaumé, quelques perles mélodieuses qui semblaient les échos affaiblis d'une céleste lyre.

Mais tout à coup, le chant du soir suspendit son concert : une nouvelle harmonie, une voix inconnue jusqu'alors avait étonné, et ravi l'oreille même du rossignol ! C'était une Etoile qui causait avec une Fleur du terrestre séjour. "Ma sœur, disait l'astre du sol, l'astre qui de ses rayons, dorait l'immense draperie des cieux, Ma sœur, de nous deux, qu'elle est la plus parée ?.. tes poètes t'ont quelquefois donné mon nom ; ils ont même comparé tes fugitifs reflets à mon immortelle lumière, mais n'ai-je pas raison de les croire un peu flatteurs... soit dit en nous : tu t'épanouis à l'aurore et souvent avant le soir, tes pétales flétris jonchent le gazon qui t'environne, ou les allées de ton étroit parterre... tandis que moi, je promène mes regards sur l'univers entier, et dans l'azur où est mon trône, diamant du Très-Haut, je puis m'éterniser... survivre à votre monde ! N'est-ce pas ajouta l'éblouissante Etoile, que mon radieux éclat efface, anéantit même tes couleurs les plus vermeilles ?"

A ces mots, la timide fleurite, déjà humectée des larmes de la rosée, releva son gracieux calice et le zéphire emporta sur ses ailes à travers la voûte éthérée, sa modeste réplique formulée en souriant : "Sœur, au diadème resplendissant, je le reconnais : tes qualités supérieures surpassent mes faibles avantages de toute la distance infinie qui nous sépare... cependant comme toi, fille du ciel, j'ai ma mission à remplir. Tu billes au firmament, tu lances d'en haut ta stérile clarté ; moi je fleuris ici-bas... je charme et suis odorante.

Accessible à tous, si je suis le plus bel ornement du palais, l'on me retrouve encore dans la chaumière... mon doux incarnat rejouit l'œil languissant du malade, comme il est l'ornement nécessaire de toutes les fêtes... Si l'on m'admire dans les arts, la sculpture, la peinture, je souris aussi dans le sentier ombreux du bois. Ne suis-je pas le fidèle interprète des plus beaux sentiments ? grâce à mes nuances variées, le cœur à son langage à lui !"

La fille de Flore se tut et l'Etoile répliqua : " Petite amie de la terre, ton existence éphémère ne te permet guère de souvenirs, n'est-il pas vrai ?



La vraie et unique étoffe porte toujours "PRIESTLEYS LIMITED" tamponné sur la lièrière.

Demandez les étoffes "PRIESTLEYS" dans tout magasin bien connu.

Dans un manteau ou un habit, le style et la coupe importent toujours moins que la qualité de l'étoffe. Un peu trop de tension, quelques plis, gâteront bien vite la robe, même la mieux finie.

## Priestleys' DRESS GOODS

sont employées par des maîtres desinateurs d'Europe pour leurs créations originales lancées dans le monde des modes. Grâce au tarif de préférence du Canada pour les articles britanniques, les étoffes à robes "Priestley" se vendent ici meilleur marché que dans les autres pays étrangers.

- \* Les magasins exposent cet automne une grande variété très attrayante des marchandises "Priestley" comprenant les nouveaux Crêpes Silvan et Baroda, Barbicans, Serges, Taffetas, Popelines, Cravenettes, Mohairs, etc., etc.

tandis que moi j'ai des fastes glorieux : bien des siècles avant ta naissance, mes rayons guidèrent des rois à un berceau divin ; la Reine du ciel compte mon nom parmi ses gloires. "Que de mains virginales," dit à son tour l'astre parfumé, me cultivent avec amour pour orner les autels où je m'exhale ainsi qu'un pur encens. Je ceins le front du triomphateur... si ma vie est de courte durée, je me reproduis. Mes débris rendent service à l'humanité qui en retire des spécifiques merveilleux pour soulager ses maux, des essences exquises pour réjouir son odorat." L'Etoile dit encore : "J'occupe les veillées des plus beaux génies, et malgré d'immenses travaux, mes intimes secrets leur sont inconnus."

"A mon tour", interrompit vivement la Fleur, la science n'a pas dédaigné de me consacrer des vies illustres... de plus, je souris au berceau, je parle d'espoir au tombeau. "Je brille au dessus des héros" continua l'astre rayonnant, et si la renommée lui devient contraire, on dit que son étoile pâlit."

"Je n'ai garde de vous contester vos brillantes prérogatives" murmura encore une fois la Fleurite : vous représentez la puissance infinie du Créateur, vous êtes digne d'admiration... tandis que moi, je suis le symbole de ses divines amabilités : l'air me verse la rosée, en reconnaissance, je lui confie mon arôme pour le prisonnier... pour l'exilé en une île lointaine. Ne m'a-t-on pas appelée la souris du bon Dieu ?"

Puis on n'entendit plus rien. Le rossignol ému n'avait pas quitté le flexible rameau sur lequel il avait gazouillé sa sérénade, le silence le rappela à lui-même... tout à coup, il agita ses ailes humides ; mais avant de

regagner son nid, il s'approche de la fleur qui avait refermé sa corolle, il la baise et lui roucoule de sa voix la plus belle :

Les qualités du cœur valent bien celles de l'esprit. On ne sait pas encore si l'Etoile l'entendit.

MIRIAM

## La Messe quotidienne

Avez-vous des peines ? — et tout le monde en a. Allez à la messe, allez à Jésus.

Avez-vous une grâce à demander à Jésus ? Allez à la messe et demandez.

Vous voulez expier une faute qui vous pèse sur le cœur et obtenir miséricorde pour vous ou pour d'autres ? Allez à la messe, recourez à Jésus.

Avez-vous à cœur de remercier dignement la bonté divine pour quel grand bienfait ? Allez à la messe.

Un jour, sainte Thérèse, se sentant tout accablée par le poids des grâces qu'elle recevait, s'écria dans une sorte d'angoisse :

"Mon Dieu ! Mon Dieu ! que puis-je faire, moi pauvre créature, pour reconnaître dignement votre miséricordieuse bonté ?" Et aussitôt, elle perçut une voix céleste qui lui dit très distinctement : "Entends une messe !"

Il est bien rare que, quand on le veut tout de bon on ne puisse assister tous les matins à la messe, ou à peu près. On se lève de meilleure heure, on arrange ses affaires en conséquence ; et, sans bruit, sans éclat, on se procure cette inestimable grâce. Le travail n'en est que plus fécond, béni qu'il est par le bon Dieu !

MGR DE SEGUR.

## Images religieuses

En vente à la librairie du "Bien Public" — 50 centimes le cent — Venez les voir — 30 sujets — images pour prêtrise et autres.

A l'ouverture des classes, je profite de cette occasion, pour inviter tous les écoliers à venir visiter notre grand choix concernant les amusements, "Base-Ball," etc., chez J. B. LORANGER, marchand de fer, 24 rue Baudeaux, Trois-Rivières.

TELEPHONE BELL 155

## Magasin Moderne

### GENEST & CLOUTIER

D'ici au 31 décembre, tous ceux qui achèteront pour le montant de \$100 auront à un **claf gratis**. Entrez à notre magasin et demandez des renseignements. Les marchandises sont à peu près aux mêmes prix qu'avant, excepté quelques-unes, vu la difficulté de se les procurer. Parfums, Chocolats et Cadeaux de fêtes.

Tout en remerciant le public de son bienveillant patronage passé, nous escomptons encore son encouragement.

## Magasin Moderne

### GENEST & CLOUTIER

Tél. 155. 148 rue Notre-Dame.

TROIS-RIVIERES.

## AUX LECTEURS,

Nous avons le plaisir de vous informer avoir reçu toutes nos marchandises d'automne consistant en Meubles, Tapis, Prelarts. Une visite est sollicitée.

## A. LAURIN & CIE

42, Rue Du Platon

# L'AGRICULTURE

## La science dans l'agriculture

Il ne faudrait pas croire qu'il suffise, à l'heure actuelle, pour être un cultivateur d'être fils de cultivateur, d'avoir été élevé dans la pratique journalière des travaux des champs. C'est quelque chose, sans doute, c'est même beaucoup, mais c'est insuffisant.

L'agriculture est un art, et le plus beau de tous puisqu'il a pour but de pourvoir aux besoins les plus immédiats et les plus nécessaires de la vie. Mais c'est un art basé sur une multitude de sciences.

De quoi les plantes sont-elles faites? Comment vivent-elles? Comment la graine mise en terre dans des conditions favorables germe-t-elle pour donner une plante semblable à celle qui l'a produite? Quels sont les aliments qui lui conviennent? Autant de questions auxquelles répond "la Botanique".

La plante plonge ses racines dans le sol où elle prend une partie de sa nourriture.

Qu'est-ce donc que le sol? Quels sont les éléments qui le composent? Sous quel état se trouvent dans le sol les aliments que doit absorber la plante? Comment et pourquoi les amendements et les engrais chimiques ont-ils une bonne influence sur la production?

La "Chimie", la "Minéralogie", l'"Hydrologie", la "Géologie" répondent à ces questions.

Par conséquent, l'Agriculteur idéal serait celui qui connaîtrait toutes ces sciences au moins dans leurs principes et pourrait par elles expliquer rationnellement, dans une certaine mesure, les faits qu'il est à même d'observer quotidiennement. Je dis que ce serait l'agriculteur idéal parce qu'il ne ferait rien sans savoir pourquoi il le fait, tandis que trop souvent on emploie telle ou telle méthode de culture, telle ou telle façon de labourer, de semer, de fumer, simplement par habitude, sans se rendre compte si cette habitude est bonne ou mauvaise.

Or, cette force de l'habitude, de la routine, s'oppose sans cesse au progrès. Voyez, par exemple, combien il a été difficile de vulgariser l'emploi des engrais chimiques; ce qu'il a fallu de temps, de luttes, de conférences, d'articles de journaux, d'expériences publiques, de subventions, de concours, pour faire croire aux cultivateurs qu'un produit purement chimique, ne présentant en rien les caractères de matière organique en voie de décomposition des engrais traditionnels, qu'un tel produit pouvait avoir une bonne influence sur la végétation. S'ils avaient connu les quelques éléments de chimie et de botanique sur lesquels est basé ce système, ils auraient vite compris, leurs yeux se seraient ouverts plus vite à la lumière de l'expérience.

Mais ils se défient des innovateurs, de tous ceux qui n'ont pas pour métier de tenir la charrue ou la herse et qui travaillent dans des laboratoires ou dans des livres. Pour eux le seul laboratoire, c'est le sol et l'air; le seul livre, c'est le grand livre de la nature. Je leur répondrai que pour comprendre et utiliser les réactions qui se produisent dans ce laboratoire, il faut d'abord les avoir répétées et expliquées dans les cornues et dans les ballons des chimistes et que pour lire dans le grand livre, fait par Dieu, il faut d'abord avoir appris la clef façonnée petit à petit depuis des siècles par la main et l'intelligence des hommes, et qu'ils ont déposée dans leurs livres.

Les jeunes cultivateurs catholiques ne doivent point se désintéresser de toutes ces questions, mais au contraire chercher à se libérer des mauvaises habitudes ancestrales par une compréhension meilleure de leur rôle, et à acquérir des habitudes nouvelles excellentes qu'ils légueront à leurs fils avec leur patrimoine pour le plus grand bien de l'agriculture.

C. LIVET.

—De la "Vie Nouvelle".

## Fourrages verts et silos d'été

Le fauchage quotidien des fourrages verts prend beaucoup de temps et dérange souvent les travaux réguliers de la ferme. Cette opération nécessite plus de main-d'œuvre et augmente le coût de l'alimentation: dans les districts où la main-d'œuvre est rare et coûteuse, ce n'est pas toujours le mode d'exploitation le plus avantageux. Pour les localités de ce genre, le silo d'été est, sans contredit, le meilleur moyen de conserver les fourrages verts.

Les fourrages sont ensilés en automne et ils sont prêts à servir à tout moment, sous une forme avantageuse.

La quantité d'ensilage que l'on peut donner en été variera, bien entendu, suivant la qualité et la quantité des herbes du pâturage et la nature des autres espèces d'aliments que l'on donne aux animaux. A la ferme expérimentale centrale nous donnons en été de 20 à 50 livres d'ensilage par jour et par tête. On construit les silos d'été avec un diamètre moins fort mais d'une hauteur plus grande que ceux d'hiver, à moins que le troupeau de bestiaux ne soit très nombreux. Dans les silos de ce genre il y a moins de surface exposée d'un jour à l'autre, et par conséquent, moins de perte. Sous la chaleur de l'été l'ensilage exposé se corrompt plus facilement qu'en hiver.

J. H. GRISDALE,  
Ottawa.

En vous adressant chez J. B. LORANGER, Marchand de Fer, 24 rue Badaeux vous pourrez vous procurer un FER ELECTRIQUE du dernier modèle garanti pour toujours.

## Racines fourragères

### Récolte et conservation

#### Betteraves et carottes

Les betteraves fourragères et les carottes sont en partie exposées au-dessus du sol et sont plus sensibles à la gelée que les autres racines. L'arrachage devra donc commencer vers le 15 octobre. La date de l'arrachage varie suivant la localité. Dans certaines régions agricoles, on devra arracher les racines quelques jours plus tôt. La saison de végétation doit être aussi longue que possible, car plus mûres seront les racines, meilleure sera leur valeur nutritive, et mieux elles se conserveront durant l'hiver. Si on les arrache trop tôt elles s'ammolliront et fermenteront: gelées, elles se gâteront en cave. La coutume ordinaire et la meilleure est celles d'arracher et d'étiéger à la main les betteraves fourragères et les carottes à sucre qui poussent bien au-dessus de la surface. On arrache chaque racine à deux mains, puis, saisissant les têtes, on les tord d'un seul coup. Il est préférable d'arracher les têtes à la main, car les racines sont plus exposées à pourrir quand elles sont entées au couteau. Pour charger dans les voitures on prend quatre rangs à la fois, ce qui est plus commode pour les arracheurs et pour les chargeurs. Quand il n'y a aucun danger de gelée, on peut laisser les racines sur le sol pendant vingt-quatre heures après l'arrachage et l'étiéger. Elles se con-

serveront mieux ainsi, car, en séchant, la terre qui adhère aux racines sera beaucoup plus facilement secouée avant l'emmagasinage. Si l'on craint la gelée, il faudra rentrer les racines ou les couvrir d'une couche de feuilles, car le léger froid endommage les betteraves fourragères après l'arrachage.

Quand les betteraves ont souffert de la gelée, il faut les laisser dégeler sur le champ avant d'y toucher, car la moindre manutention en déchirera la pelure et favorisera la pourriture. La récolte des betteraves à sucre et des carottes est plus difficile à cause de la longueur des racines. La meilleure méthode d'arrachage est celle de passer la charrue sous-solense ou la charrue ordinaire sans versoir sur le revers du rang. On déchausse et on coupe ainsi les fortes racines fibreuses et on peut ensuite arracher plusieurs tubercules à la fois. Les racines sont ordinairement déposées en rangs, étêtées au couteau et jetées dans des paniers ou des boîtes pour faciliter le chargement. Dans la plupart des régions agricoles on récolte les carottes et les betteraves à sucre entre le 20 et le 30 octobre. Comme les navets sont beaucoup plus fermes et résistants, on les laisse plus longtemps dans le sol, car une légère gelée ne leur fera aucun dommage pourvu qu'ils dégèlent avant d'être rentrés.

#### Récolte des navets

Plusieurs méthodes sont efficaces. Une des plus faciles est celle d'étiéger les navets à la houe ordinaire, et les déterrer au moyen d'une charrue à soc pointu, sans versoir. En prenant ensemble le sommet de deux rangs et en retournant les navets dans le sillon, par-dessus les têtes coupées, on pourra facilement cueillir les racines pour en charger les voitures. Voici encore une autre méthode: Après l'étiéger à la houe ordinaire, on déterre les racines en hersant en travers des rangs en laissant dépasser la herse, si la chose est nécessaire. Cette méthode est bonne dans les sols sableux, mais dans les sols argileux les navets sont fortement endommagés, et il adhère trop de terre aux racines. Dans cette dernière méthode d'arrachage il faut enlever toutes les têtes avant le hersage.

Quand la main d'œuvre est facile à obtenir, la vieille méthode d'arrachage et d'étiéger à la main est préférable. Pour l'étiéger on se sert d'un couteau solide qui coupe la racine pivotante du premier coup et la tête du second. Un léger effort suffit ensuite pour jeter les racines de quatre billons en un seul rang afin de faciliter le chargement. On laisse les navets sur le sol un jour ou deux après l'arrachage, car ils ne sont pas aussi facilement endommagés par les gelées que les autres racines.

#### Transport à la cave ou au caveau

Pour le transport, la voiture basse ordinaire est la meilleure, car on doit décharger les racines sur un couloir à claire-voie afin de tamiser la terre. Toutes les têtes doivent être coupées, car elles pourrissent rapidement et endommagent les racines. Les racines en cave sont exposées à fermenter à moins qu'on installe un ventilateur aussi près que possible des ouvertures. Celles-ci doivent s'étendre du fond au sommet de la cave. Voici deux points importants dans l'emmagasinage des racines: premièrement, il faut les conserver à une température suffisamment fraîche; et deuxièmement, les préserver de la gelée. La chaleur les gâte aussi rapidement que le froid.

#### Ventilation

Le principe de la ventilation de la cave aux racines est la même que celui du tirage d'un poêle. On pratique à l'extérieur du mur des ouvertures qui pénètrent dans la cave au niveau du plancher, avec de larges fentes dans le toit. Les portes extérieures et les fenêtres doivent rester ouvertes tous les jours jusqu'à ce qu'il y ait danger de gelée. Pour éviter la gelée, les deux tiers de la cave aux racines doivent se trouver au-dessous de la surface du sol. Vers le 15 décembre, il sera peut-être nécessaire de renhausser le caveau jusqu'au toit avec du fumier d'étable. Quand on n'a pas de caves aux racines ou quand les caves sont trop petites on peut creuser des caveaux pour l'emmagasinage des racines. A cette fin on choisit un endroit élevé et sec, peu éloigné des bâtiments. On creuse une tranchée de deux ou trois pieds de profondeur. Toutefois, s'il y a danger d'inondation, il vaut mieux creuser à trois ou quatre pouces seulement. La terre sert au rehaussement. Amoncelez les racines à trois ou quatre pieds au-dessus du sol, puis couvrez-les d'une couche de paille de

quatre pouces d'épaisseur et recouvrez le tout d'environ huit pouces de terre. Cette protection suffira jusqu'à la mi-novembre, alors qu'on ajoutera de quatre à six pouces de fumier d'étable et douze pouces de terre. Pour la protection contre les grands froids, il est bon de recouvrir le caveau, dans les derniers jours de décembre, d'un paillis de fumier d'étable. Pour la ventilation construisez une conduite formée de deux planches d'un pouce d'épais, de six pouces de large et de huit pieds de long; clouez de fortes traverses de bois jusqu'à trois pieds de hauteur et boisez solidement les cinq autres pieds, laissant le dessus ouvert jusqu'à l'arrivée des grands froids. Bouchez alors avec un tampon de paille afin d'empêcher le froid de pénétrer. Ces ventilateurs doivent être espacés de huit à dix pieds le long du caveau, la partie à claire-voie pénétrant à travers les racines jusqu'au fond. La température doit, autant que possible, être égale. On peut construire une conduite spéciale pour permettre de descendre un thermomètre dans le caveau et d'observer la température, car il faut se prémunir contre les excès de chaleur et de froid.

JOHN FIXTER.

## Pardessus et Habilements

Si vous n'avez pas encore donné votre commande pour un pardessus ou un habilement, confiez nous votre commande et vous pouvez être assuré que nous ne négligerons rien pour vous donner entière satisfaction, tant sous le rapport de la qualité, que sous celui de la livraison.

BONDY & BEAULAC.

Coin Bonaventure et Ste-Marie.

## Éléments de fertilité

Le but de la culture est de faire produire au sol diverses espèces de plantes, et la composition de ces plantes indique de façon approximative les éléments que le sol doit contenir pour être "fertile", c'est-à-dire pour être en état de produire ces plantes. Or, si nous prenons une plante vivante et que nous la réduisons en ses éléments constitutifs, nous ne trouvons qu'un très petit nombre de substances. L'eau forme la plus grande partie; les composés de carbone, d'hydrogène forment presque tout le reste.

L'azote constitue en moyenne 2 pour cent de la matière sèche; les autres éléments, que l'on trouve dans la cendre sont le potassium, le sodium, le calcium, le magnésium, la silice, le chlore et un peu de fer et de manganèse. On trouve aussi parfois des traces d'autres substances, quand le sol sur lequel ces plants ont poussé renferme ces substances mais elles ne sont pas nécessaires.

De tous les éléments qui entrent dans la composition de la plante, le carbone est le principal; les plantes le tirent de l'acide carbonique de l'atmosphère au moyen de cellules spéciales qui se trouvent dans leurs feuilles. A l'exception de l'azote, du potassium (potasse, du phosphore (ou acide phosphorique) et de calcium (ou chaux), les sols ordinaires renferment des quantités suffisantes de substances fertilisantes pour les besoins des récoltes.

Quant à ces quatre éléments essentiels (azote, potasse, acide phosphorique et chaux) qui forment la nourriture principale des récoltes et dont le sol se dépourville peu à peu, il faut, sus une ferme ou sous une autre, les rendre à la terre, si l'on veut maintenir sa fertilité. On juge donc la valeur d'un engrais chimique par la quantité d'azote, d'acide phosphorique, de potasse, et dans certains cas, de chaux qu'il renferme.

Disons ici que la chaux n'entre que pour une très faible partie dans la nourriture des plantes; elle exerce une influence bienfaisante en corrigeant les mauvais effets de la présence d'un excès d'acides végétaux dans le sol, et en libérant, dans une certaine mesure, les substances nutritives que renferme le sol. C'est là sa fonction spéciale.

Chaque livre de beurre, chaque boisseau de grain, chaque quintal de viande de bœuf, de porc ou de mouton, et chaque tonne de foin qui sortent de la ferme enlèvent une certaine quantité de matières nutritives, et le sol d'où proviennent ces matières nutritives s'épuise peu à peu et devient un jour stérile si l'on n'a la précaution de les lui rendre sous une autre.



Le moyen de réussir dans la vie, c'est de conserver ses forces, sa santé.

Le Tonique Ferrugineux

# Rexall

AU CELERI

EST LE REMEDE QUE TOUT HOMME FAIBLE ET MALADE DEVRAIT EMPLOYER

VENDU SEULEMENT A

La Pharmacie Williams, 20 rue Hart, LES TROIS-RIVIERES.

La pharmacie la plus fréquentée.

## Désinfection des étables et écuries

Pour prévenir l'apparition et la propagation des maladies contagieuses, il suffit ordinairement de tenir propre et d'aérer largement les étables et les écuries, voire même les chenils, et de préserver les animaux de tout contact suspect, mais toutes les fois qu'une maladie contagieuse existe, la désinfection s'impose.

C'est que les locaux sont rapidement ensemencés de germes contagieux; il y en a partout, sur le sol et la litière, sur les boiseries, les murs et les objets divers qui sont ou ont été en contact avec les animaux malades. La désinfection seule peut détruire les germes et arrêter la propagation des maladies.

Depuis quelques années, des études sérieuses et comparées ont été faites sur les diverses désinfections ne comportent pas seulement l'emploi des désinfectants, elles se composent de pratiques diverses qu'il est nécessaire de bien connaître et de bien appliquer, et qui varient parfois suivant la nature de la maladie contagieuse.

La désinfection doit s'appliquer à tout ce qui a pu être souillé par les animaux malades, et qui, dès lors peut receler les germes de la contagion. Habitations, ecurs, enclos, hangars, pâturages, fourrages et fumiers; objets divers à l'usage des animaux; harnais, voitures, débris cadavériques, etc.

Pratiquement, la désinfection doit être effectuée de la manière suivante:

1o Destruction des animaux morts et débris cadavériques, par l'enfouissement, les arrosant d'acide sulfurique, ou les recouvrant de chaux avant de combler la fosse.

2o Destruction par le feu de tous les objets sans valeur, retirés immédiatement des locaux; éponges, vieilles couvertures, mangeoires et râteliers en mauvais état, litières, fumiers, etc.

3o Flambage des objets en fer, chaînes d'attache, fourches, mors, pelles, etc.

4o Lavage général des locaux, à grande eau additionnée de 3 pour 100 d'acide sulfurique, avec le balai et la brosse. En cas de morve, grattage de tous les objets en bois, des murs et des interstices des pavés; réfection du sol si le local n'est pas pavé.

5o Lavage à l'eau bouillante additionnée de 2 pour 100 d'acide phénique, ou mieux de créosoline ou de lysol, du sol, des murs, des râteliers, des mangeoires, etc.

Immersion dans le même liquide des couvertures, linges, vêtements, etc.

Lavage et séjour de quelques heures dans l'eau froide additionnée d'acide phénique ou de lysol, des objets en cuir que l'eau bouillante détruirait.

Le sublimé corrosif, à raison de 1 pour 100, doit être employé de préférence dans le cas de morve pour le lavage des mangeoires, râteliers et murs de face; mais comme ce sol est très caustique, il ne faut pas oublier de laver à grande eau toutes les parties avec lesquelles il a été en contact.

L'eau de chaux (lait de chaux) qui vient d'être faite, est très recommandable pour désinfecter les murs et le sol des locaux.

Enfin, les fumigations sulfureuses donnent d'excellents résultats dans presque toutes les maladies contagieuses.

L. D. Huguenin, professeur.

## S. DUGAL

COMPTABLE, AUDITEUR

Audition, Comptabilité, Fidélité, Compromis, Entre-débiteurs et créanciers, Liquidation de faillites, Perception.

4, Rue ALEXANDRE, 4 TROIS-RIVIERES.

Tel. Bell 423.

## Les Jupes de Fantaisie

se salissent vite et perdent leur fraîcheur. C'est ici l'endroit où vous devez les envoyer si vous voulez leur retrouver leur beauté primitive. Nous avons un système parfait de nettoyage français qui n'endommage pas les tissus les plus délicats.

Prix Modérés

La Teinturerie Gonthier (Ferd. Bellefeuille, Succ.)

230 Notre-Dame - Trois-Rivières TELEPHONE 331



## Examen des Yeux Gratis

Guérison des yeux sans médicaments, opération indolore. Nos "Verres Toric", nouveau style à Ordre, sont garantis pour. Voir de loin ou de près, tracer, coudre, lire et écrire. Consultez le plus vieux spécialiste des Trois-Rivières.

J. C. GÉLINAS

OPTICIEN-REFRACTIONISTE 71 St-Antoine, Trois-Rivières (Près de l'Hôtel Commercial)

Telephone 456

## Arthur Spénard,

(Successeur de Gravel & Spénard) AGENT et COURTIER D'ASSURANCE

No. 51 Du Platon Trois-Rivières

60 YEARS' EXPERIENCE

## PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS & C. Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada, \$3.00 a year, postage prepaid. Sold by all newsdealers. MUNN & Co. 361 Broadway, New York Branch Office, 65 F St., Washington, D. C.

Abonnez-vous au "Bien Public".

## Cloches Bollée, de Orléans, (LOIRET) FRANCE.



Les cloches Bollée de Orléans (Loiret) France, sont les seules cloches montées sur des rouleaux d'acier (Rolling Baring) au Canada.

Accord parfait et tons garantis, sans retouches après la coulée. Montées Battant-Lancer et Retro-Lancer, nous garantissons la mise en branle d'une grande facilité. Ces cloches sont remarquables par leurs sons melleux et leur parfaite harmonie. Monteur Compétent. Plusieurs carillons en usage donnent pleine et entière satisfaction.

Importation directe de tous les Ornaments d'Eglises, Calices, Ciboules, Bronzes, etc. de l'une des plus grandes maisons: La Société Catholique des Ornaments d'Eglises de Paris, France.

Aussi Statues Religieuses, Chemins de Croix, en relief, en tous genres et en toutes matières. Plâtre, Carton Romain, Terre Cuite, Bois, Pierre, Marbre, Bronze d'Art, Fonte de Fer, Zinc etc. MM. les Curés sont invités à venir visiter notre magasin. Spécialité: Or Français en feuilles pour décoration d'église, etc.

## ARTHUR BEAUDOIN

Importateur et Seul Agent pour le Canada.

9 Rue Alexandre,

Trois-Rivières

ROCHELEAU

# FOURRURES

Vous avez tout à y gagner à faire exécuter DES MAINTENANT les réparations nécessaires à vos fourrures. Nous sommes en possession de tous les nouveaux modèles de la saison et nos ouvriers experts pourront donner à vos commandes une attention plus prompte et plus soignée que plus tard.

Nous avons un immense assortiment de peaux de tous genres et notre assortiment de fourrures manufacturées est incomparable.

Vu la crise monétaire actuelle nos prix sont considérablement réduits.

## OVIDE ROCHELEAU

MARCHAND DE FOURRURES

22 Rue Hart, Trois-Rivières  
Tél. Bell 588

Voisin de la Pharmacie Williams.



### La question bilingue

#### Le régime prussien dans Ontario

Il semble acquis que la guerre actuelle, formidable en raison de la puissance des belligérants, impitoyable à cause de l'ardeur fouguese de soldats imbus de sentiments de vengeance et pénétrés d'un patriotisme rageur, inhumaine par le carnage monstrueux d'armes d'une précision, d'une force et d'une rapidité effrayantes, aura eu pour effet l'octroi de l'autonomie à l'Irlande, la résurrection de la Pologne, la délivrance de l'Alsace et de la Lorraine.

Sans la nécessité de diriger toutes les énergies dont elle dispose sur le théâtre du conflit européen. et, selon le mot de Monsieur Asquith, de "faciliter le recrutement de soldats en Irlande," l'Angleterre, incapable de dompter les Orangistes du "roi" Carson, n'aurait pu inscrire dans ses statuts le *Home Rule*, qui agitait la politique depuis plus d'un siècle. Ne fût l'importance de rallier à sa cause les dix millions d'habitants de provinces formant un bouclier à l'Allemagne sur sa frontière de l'Est, le tsar de Russie ne se serait jamais engagé à reconstituer l'ancienne Pologne avec ses libertés de langue, de religion, de traditions, si un duel gigantesque ne remettait en présence les deux ennemis de 1870, l'Alsace et la Lorraine, toujours française de cœur, ne caressaient pas la douce espérance d'être restituées à la Patrie regrettée, pleurée et aimée.

Fait nouveau dans l'histoire de "toutes les Russies," les Juifs reçoivent le droit de citoyens. Pour s'assurer la loyauté assez problématique de cette race, détestée et persécutée, le pouvoir lui confère, sans s'inquiéter des préjugés fortement ancrés de la population chrétienne orthodoxe, les prérogatives de sujets de l'empire, avec faculté d'aspirer aux charges administratives et aux positions honorifiques.

N'y a-t-il pas jusqu'aux religieux expulsés ignominieusement par la France officielle franc maçonique, qui voient leurs services acceptés de nouveau par le gouvernement dont le chef, s'il n'a pas le courage de "ralumer les étoiles," a au moins le patriotisme de renoncer pour un temps à les éteindre.

Donc, par tout l'Empire britannique, et dans une bonne partie de l'Europe, la guerre injuste, cruelle et barbare a donné naissance à une fleuraison de justice et de liberté.

A tout tableau, il faut une ombre. Dans tout concert harmonieux, une note discordante vient choquer l'oreille, créer un contraste, prouver que la bêtise humaine trouve toujours un refuge quelque part. Que le bon exemple entraîne, c'est vrai. Mais que les mauvais instincts soient maintes fois plus que la raison, c'est un fait malheureusement incontestable. "Chassez le naturel, il revient au galop." S'il y a des hommes d'Etat susceptibles de nobles aspirations et de généreuses attitudes, il en est d'autres qui n'obéissent qu'à de vulgaires préjugés et qui subissent le honteux esclavage volontaire de factions ou de clans dépourvus de tout sentiment d'honneur et d'exécration. L'ombre au tableau, la note discordante au concert, c'est la province anglaise d'Ontario; les politiciens aveuglés par le fanatisme et victimes de leur opportunisme obtus, ce sont les gouvernants de cette province dite britannique.

Ontario, dernier refuge des Orangistes sectaires, serre-chaude du chauvinisme étroit, paradis du jingoisme anti-britannique.

Dans cette Allemagne américaine, sous l'absolutisme d'un Kaiser canadien et la complicité d'un reichstag anglais, les Canadiens-français subissent, au point de vue scolaire, une persécution pire que celle de la russification de la Pologne ou de la germanisation de l'Alsace-Lorraine.

En dépit du droit naturel, qui accorde aux parents canadiens-français le contrôle de l'éducation de leurs enfants; à l'encontre du pacte fédératif, qui stipule la parfaite égalité et officialité des langues anglaise et française au Canada; malgré les droits acquis d'une race à qui revient le mérite exclusif d'avoir ouvert l'Ontario à la civilisation, le gouvernement a édicté une loi qui équivaut au bannissement brutal du français des écoles fondées, construites et maintenues par les contribuables de langue française.

Cette loi inique, dont le but avoué est l'anglicisation des petits Canadiens-français, sous le prétexte absurde, et malhonnête que dans le Canada bilingue, la province d'Ontario est une province de langue anglaise; cette loi contre laquelle les Canadiens-français ont protesté vigoureusement depuis deux ans, à laquelle ils ont dignement refusé de se soumettre, à cause de laquelle ils ont voté en bloc contre le gouvernement Whitney aux dernières élections provinciales; cette loi qui a été dénoncée par des éducateurs de renom comme contraire à toutes les règles de la pédagogie, qui a été déclarée inconstitutionnelle et arbitraire par des Canadiens de langue anglaise marqués, qui n'ont pu souffrir l'analyse qu'en ont fait, au double point de vue scientifique et légal, les têtes dirigeantes canadiennes-françaises; cette loi qui constitue un véritable chef-d'œuvre d'ambiguïté et d'inconséquence, et qui, pour comble d'ironie, a été condamnée officiellement par les inspecteurs, anglais comme français, catholiques comme protestants, du gouvernement; cette loi légendaire est restée dans les statuts ontariens, comme monument typique de la mauvaise foi, de l'étroitesse de vue et du patriotisme néronien de ses auteurs.

En mal de trouver un argument pour défendre sa politique oppressive, le gouvernement dont le chef, Sir James Whitney, vient de disparaître, a d'abord déclaré candidement que l'on se méprenait sur ses intentions et que sa loi n'aurait aucunement l'effet de bannir le français de l'enseignement; il s'agissait simplement d'un essai, et les Canadiens-français avaient bien tort de jeter des hauts cris pour si peu. Tandis qu'il s'employait ainsi à endormir l'indignation nationale française, ses acolytes avaient recours à de honteuses manœuvres d'intimidation pour faire avaler aux timides institutrices des écoles bilingues l'abominable "circulaire XVII." Mais cette tentative d'amadouer ou de terroriser une race menacée dans l'âme de ses enfants n'aurait réussi qu'avec des naïfs ou des lâches: la minorité ontarienne, bien au fait de la teneur du fameux règlement anglicisateur, a refusé de signer son arrêt de mort. "Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille."

Jetant bas un masque dont personne n'était dupe, le gouvernement a alors admis implicitement, par une déclaration nette que la province

d'Ontario était une province de langue anglaise où le français n'avait pas plus de droits que l'allemand, son intention manifeste et sa volonté inébranlable de battre en brèche la langue française. L'objection était péremptoire! Malheureusement pour ceux qui l'ont formulée, ni l'audace, ni l'impudence ne peuvent biffer de l'histoire les faits qui y sont consignés. Non seulement les Canadiens-français ont, dans Ontario, les droits de premiers occupants, mais à eux revient le mérite d'avoir conservé ce territoire à la domination anglaise en 1775 et en 1812; non seulement l'usage de leur langue se trouve garanti par le traité de Paris qui leur assure tous leurs droits civils mais il est inscrit en termes clairs dans la constitution de 1867, de laquelle Ontario cherche en vain à se soustraire.

Nous aurions ici des droits analogues à ceux des Allemands... En voilà une bonne! Cette comparaison déceit la mentalité des grands politiques qui président aux destinées de la plus belle et de la plus riche province du Canada. Elle a fait le tour de la presse: la cause de son succès réside dans sa mirobolante absurdité.

Qui comprendra la complexité, la subtilité, la profondeur de certains cerveaux anglo-saxons? A l'endroit des Canadiens-français, ils font table rase des traités, du droit international et du droit des gens; mais ils se formalisent de ce que, contrairement aux traités, au droit international et au droit naturel, Guillaume II se soit soucie, comme de l'an quarante, de la neutralité de la Belgique et du Luxembourg. D'une part, ils assimilent la position des Canadiens-français, dans Ontario, à celle des Allemands; de l'autre, peu pressés d'aller risquer leur précieuse vie sur les champs de bataille, ils conjurent les Canadiens-français de s'enrôler sous le drapeau britannique, "protecteur de leur langue et de leur religion", pour aller combattre les hordes germaniques. D'un œil serein ils veulent ravir leur langue aux petits Canadiens-français; leurs tristes yeux versent des larmes de tendresse sur le sort des petits Polonais ou des petits Alsaciens, dont on déforme l'âme par l'école.

Pour expliquer une attitude aussi rare que merveilleuse par l'étendue et la continuité de sa contradiction, il faudrait une psychologie profonde. Est-ce purement l'histoire de la poutre et de la paille? Ou encore le seul effet de la distance, qui, non content de tromper l'œil, induit en erreur l'intelligence et égare le jugement? Cruelle énigme! Perdre le sens des proportions, c'est le propre de certains esprits, trop forts ou trop faibles. Le connu a, certes, son charme; mais l'inconnu attire. Victimes de préjugés tantôt casaniers, tantôt excentriques, certains Ontariens, plus Anglais que leurs frères d'Angleterre et plus loyaux que le Roi, estiment que leur "race supérieure" doit dominer au Canada, se persuadent qu'en dehors de l'Empire britannique c'est la fin du monde, croient fermement que l'anglais est la langue de la presque totalité de la population du globe, sont d'opinion que les Canadiens-français ont moins de droits au Canada que les Polonais en Russie, les Alsaciens en Allemagne et les nègres au Zambiar.

Discuter avec des gens de ce calibre? Peine perdue. Ils connaissent tout. On arrive trop tard pour leur apprendre quelque chose. Nombreux

riches, puissants, ils ont de grosses universités et de nombreux lycées; donc ils sont instruits. Et ce ne sont pas les lauréats des petits collèges classiques de la retardataire province de Québec qui leur feront la leçon. D'ailleurs, les arguments probants, se rattachant au droit naturel et moral, à l'opinion universelle et à l'histoire, leur passent par dessus la tête. Ils sont trop pratiques pour s'arrêter à ces considérations-là. A quoi bon établir un raisonnement; la loi écrite des statuts provinciaux est pour eux le suprême argument. Que la loi soit *ultra vires*, contraire au droit des gens, ridicule et sottise, peu leur importe. Ils s'y cramponnent avec leur entêtement saxon. "Guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère."

Il n'y a pourtant pas de loi contre le droit. La justice a priorité sur l'interprétation légale de tous les statuts présents, passés et futurs. Mieux vaut l'esprit que le mot de la loi. En bonne logique, comme d'après la saine jurisprudence, toute loi émanant d'un pouvoir inférieur qui devient en contradiction directe avec la loi promulguée par un pouvoir supérieur, est par le fait même illégale et nulle. Or, l'Acte de l'Amérique du Nord, qui consacre le principe du bilinguisme intégral au Canada, défend aux provinces d'ostraciser l'une ou l'autre des langues officielles. Si le français n'avait pas droit de vie dans l'Ontario, l'anglais ne l'aurait pas davantage dans Québec.

L'argument bismarckien de la force qui prime le droit est seul à légitimer la politique gouvernementale. Et dire que ce crime contre la justice et le droit se consomme à l'ombre du même drapeau qui se couvre de sang et de gloire, en Europe, pour défendre la civilisation et la liberté!

C'est beau de parler des "libres institutions britanniques", de la "magnanimité" de l'Angleterre à l'endroit des "nations-sœurs" qui se meuvent dans son orbite, du *fair-play* anglais, de la tolérance anglo-saxonne. Mais, aujourd'hui comme au temps de la déportation des Acadiens, il y a des sujets de Sa Majesté qui, dans leur zèle outrancier ou leur fatuité énorme, croient que la fin justifie les moyens dans l'œuvre saéro-sainte de l'anglicisation *per fas et nefas*.

Que le bilinguisme soit en honneur dans la majeure partie de l'Empire "sous lequel le soleil ne se couche jamais," notamment au cœur même de l'Angleterre, dans le pays de Galles, et chez le dernier-né des "Dominions d'outre-mer", le Sud-Africain, cela ne trouble guère le sommeil profond des fanatiques de tout acabit de l'Ontario, qui, bien que l'anglais soit la langue parlée par l'infime minorité de la population de l'Empire, sont d'opinion, en dépit de la devise bien française de la couronne d'Albion, qu'on n'est loyal au Roi que si l'on parle exclusivement l'anglais. Pour être conséquents avec eux-mêmes, il leur faudra bientôt appauvrir une langue, qui déjà ne pêche pas par trop de richesse, en éliminant de son vocabulaire tous les mots d'origine normande ou de facture française: ils sont légion. Ensuite, nos francophobes devront, pour effacer à jamais les origines françaises de l'Ontario, y biffer tous les noms géographiques français. Après cela, qu'ils décrètent la peine capitale contre tous ceux qui oseront se servir, pour traduire leur pensée, de la langue "étrangère" — enseignée cependant aux frais du gouvernement dans l'Université de Toronto! Fiers de leur œuvre, il ne leur restera alors qu'à paraphraser Corneille:

Voir le dernier Français, à son dernier [soupir,  
Eux seuls en être cause, et mourir de [plaisir!

Rêve impossible que celui de la disparition du français de l'Ontario. Un peuple persécuté ne meurt pas. Dans la lutte, il pousse un regain de vie. La langue maternelle appartient à l'âme d'une race. Ni la force, ni la violence ne peuvent l'étouffer.

Le moins que l'on aurait pu attendre des gouvernants, au moment où les Canadiens-français de l'Ontario, tout comme leurs concitoyens de langue anglaise, versent le tribut de l'argent et du sang pour l'honneur et la gloire du drapeau britannique, c'aurait été, sinon le rappel du règlement vexatoire, du moins la suspension de sa mise en vigueur. Une trêve.

Au lieu de se laisser entraîner par le bon exemple des principaux hommes d'Etat de l'Europe, les ministres ontariens ont préféré se laisser enchaîner par le fanatisme. D'eux et des membres du cabinet de Guillau-

me, les plus Allemands ne sont pas ceux qu'on pense.

La lutte qui dure depuis deux ans va donc continuer. Pour la minorité, elle est une question d'honneur, de droit, de justice. S'il faut faire des sacrifices, soit. Notre cause est de celles qui ne triomphent pas sans peine, et ses défenseurs sont de ceux qui ne se rendent pas sans combattre.

CHARLES LECLERC.

(Le Prévoyant)

### Le Parler Français

—OCTOBRE 1914—

#### SOMMAIRE

- Page 55—Société du Parler français au Canada — Cyrille Gagnon, ptre.
- 57—Bureau de la Société du Parler français pour l'année 1914-15.
- 58—L'action française en Amérique: Notre vie dans l'Ouest — J.-A. D'Amours, ptre.
- 65—Poèmes d'actualité: Pendant la guerre — Blanche Lamontagne.
- 67—Les langues indigènes dans le parler franco-acadien — James Geddes, Jr.
- 75—Vieux parler canadien: Condonnerie domestique, chez l'habitant d'il y a cinquante ans passés.—L'Abbé V.-P. Jutras.
- 83—Pour le parler français — J.-E. Prince.
- 85—Glanures.
- 86—Au service des intérêts français: Tableau d'honneur — Le Parler Français.
- 92—Les livres. — C. G.
- 93—Revue et Journaux. — A. R.
- 95—Lexique canadien-français (suite). — Le Comité du Glossaire.
- 101—Ligue des droits du français: Liste d'expressions pour le commerce et l'industrie. (à suivre).

Abonnez-vous au "Bien Public"

## NOUVEL HORAIRE



Depuis le 27 sept. dernier les trains quittent la gare des 3-Rivières comme suit:

#### POUR MONTREAL, Qué.

Train No.	Partira à
357	2.50 p. m. tous les jours.
365	6.30 a. m. jrs de semaine seul.
351	11.21 a. m. " " "
353	3.44 p. m. tous les jours.
363	5.55 p. m. dimanche seulement

#### POUR QUEBEC.

Train No.	Partira à
366	3.30 a. m. tous les jours.
36	7.00 a. m. jrs de semaine seul.
34	12.45 p. m. " " "
357	4.23 p. m. tous les jours.
324	8.15 p. m. dimanche seulement

#### Pour Shawinigan et Grand'Mère.

Train No.	Partira à
379	6.30 a. m. jours de semaine.
381	12.50 p. m. tous les jours.
383	4.30 p. m. jours de semaine.
385	7.00 p. m. dimanche seulement

#### Pour Grandes Piles.

Train No.	Partira à
367	10.00 a. m. jrs de semaine seul.
369	4.30 p. m. " " "

Pour informations et indicateurs, s'adresser au bureau de ville

D. CHENEVERT, Agent.

Téléphone 59. 178 rue Notre-Dame.  
(Représentant de toutes les lignes océaniques.)

### Nouvelle ligne sur les bords du lac

#### Pour Toronto

Via Belleville, Trenton, Brighton, Colborn, Port Hope, Newcastle, Bowanville, Oshawa, Whitby.  
Quitte la gare Windsor à 8.45 hrs a. m. En vigueur maintenant.

Téléphone Bell 604

## A. Boisseau,

Marchand de NOUVEAUTÉS

43, Rue Des Forges, Trois-Rivières.

ATELIER: TELEPHONE 182

RESIDENCE: TELEPHONE 495

## Chs Hamelin & Fils

Entrepreneurs

Chauffages à Eau Chaude, à Vapeur et à Air Chaud. Plomberie, Couvertures en Tôles et Gravois, Corniches en Tôle et Cuivre. Nous avons des hommes à toute heure pour réparations urgentes.

3 rue St-Olivier, Trois-Rivières

## La Banque Provinciale

DU CANADA.

(Incorporée par un Acte du Parlement en Juillet 1900.)

Siège Central: 7 et 9 Place d'Armes, Montréal, Canada.

Capital Autorisé \$2,000,000.00. Payé et Surplus \$1,588,866.11

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président: M. H. LAPORTE, De la maison Laporte, Martin & Cie  
Vice-Président: M. W. F. CARSLY, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien  
Honorable L. BEAUBIEN, De la maison en gros, Carsley Sons & Co.  
M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."  
M. ALPHONSE RACINE, Prop. de la maison de gros "Alphonse Racine & Cie."  
Monsieur L. J. O. BEAUCHEMIN, De la Librairie Beauchemin Ltée.  
Monsieur TANCREDE BIENVENU, Directeur-Gérant.

#### BUREAU DE CONTROLE.

(Commissaires-Censeurs.)

Prés.: Hon. Sir ALEX. LACOSTE, C. R. Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi  
Vice-Prés.: Dr E. P. LACHAPPELLE, Adminis. du Crédit Foncier Franco-Canadien.  
M. MARTIAL CHEVALIER, Directeur-Gérant du Crédit Foncier.

#### BUREAU CHEF.

Directeur-Gérant: TANCREDE BIENVENU.  
Inspecteur en chef: J. W. L. FORGET. Ass.-Inspecteur J. R. CHOQUET.  
Secrétaire: ALEX. BOYER.

#### Informations Importantes.

Vous pouvez déposer vos argents remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an, les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, les 30 juin et 31 décembre de chaque année.

Les Fonds ou argent qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité (voir les nom plus haut.)

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1) et plus, seront acceptés au Département d'Epargne.  
Emission de Lettres de Crédit Circulaires, payables dans toutes les parties du monde. Ouverture de Crédits commerciaux.

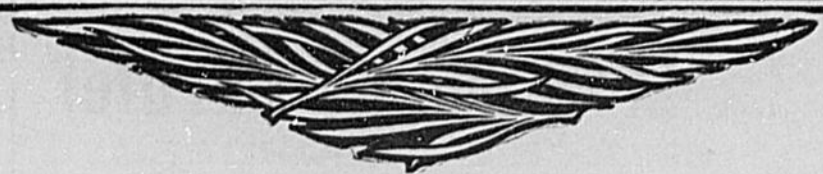
#### SUGGURSALE AUX TROIS-RIVIERES,

J. D. PROULX, Gérant Local.

Tel. Bell 127.

Bureau: 56 Des Forges

# Le Bien Public



Aux hommes  
de Bureaux !

**Avocats, Courtiers d'Assurances, Comptables.**

Nous avons le plaisir de vous annoncer que vous trouverez à la Librairie du "Bien Public" tout le nécessaire de bureau tels que

**ENCRES, PLUMES, CRAYONS, JOURNAL, CHEQUES.**  
Etc., Etc.

**NOTEZ BIEN CECI :**

**NOUS** faisons des impressions de toutes sortes, nos presses sont des plus modernes et nos ouvriers des plus compétents ; ce qui nous permet de rivaliser avec n'importe quelle imprimerie de Montréal et Québec.

Aux  
Commerçants

**Epiciers, Couturiers, Fabricants de Beurre.**

Nos clients pourront aussi se procurer à notre imprimerie tous genres de travaux tels que

**CARTES D'AFFAIRES, PANCARTES, BROCHURES, LETTRES, CIRCULAIRES.**  
Etc., Etc.

**3, RUE HART**

## COURRIERS

### Maskinongé

Mardi le 13 octobre a eu lieu une petite soirée intime chez M. J. Hébert organisée par M. C. E. Clément. Les invités étaient plus d'une trentaine de personnes. Pendant la soirée il y eut chant, danse et musique et des fruits délicieux furent servis à maintes reprises. Les invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux un précieux souvenir de la charmante soirée.

### Ste-Thècle

Le plus élégant mariage de la saison a eu lieu le 5 octobre en notre église paroissiale.

M. Wilfrid Lesage cultivateur, unissait sa destinée à Mlle Annette Cloutier fille de M. Victor Cloutier. Le mariage fut célébré par M. l'abbé Turcotte.

La partie musicale a été rendue avec goût par Mlle Perron—dans la matinée réception chez M. Victor Cloutier témoin de l'épouse.

Les jeunes époux ont reçu de nombreux cadeaux.

Ils sont partis en voyage de noces à Ste-Ursule et Louiseville chez les parents de M. Lesage.

M. et Mme Victor Cloutier et M. M. Edouard Lesage accompagnent les nouveaux époux.

### St-Roch de Mékinac

La paroisse St-Roch de Mékinac vient de perdre une excellente citoyenne dans la personne de Mme Georges Vaugois qui a succombé mercredi le quatorze à la suite d'une longue maladie.

C'était une femme modèle sous tous les rapports et que ses nombreuses amies et connaissances regretteront vivement.

Les funérailles eurent lieu vendredi avec une assistance nombreuse.

Nous remercions toutes les personnes qui ont témoigné des sympathies à l'occasion de la mort de notre défunte.

### Louiseville

AVIS

50 Couvertes en laine (échantillon) seront vendues au prix du gros durant la semaine prochaine chez J. A. Vadeboncoeur & Cie.

### Gentilly

Dimanche dernier une quête a été faite en notre église, concernant la guerre actuelle, d'après un mandement des archevêques et évêques de la province, pour donner des secours aux familles de ceux qui combattent pour l'Angleterre et ses alliés.

Ces jours derniers le feu s'est déclaré chez M. Albert Baril, consommant toute sa maison, alors qu'il venait de lui donner ses dernières réparations.

M. l'abbé A. Therrien est allé à Nicolet, la semaine dernière.

Mme Vve Hector Pepin et Mlle Juliette Tourigny sont de retour d'une promenade à Victoriaville.

Mardi dernier avait lieu le mariage de M. Georges Levin et Mlle Marie-Louise Carignan de cette paroisse, M. Adolphe Levin servait de témoin à son fils et M. Carignan accompagnait sa sœur.

M. Joseph Pépin est parti pour une promenade de quelques semaines dans le New Hampshire.

### St-Boniface

Dimanche dernier, à l'occasion de la visite de Mmes Elodia Dupont et Jeanne Boucher, de Ste-Flore, M. J. Armand Gélinas organisait une petite soirée.

Il y eut chant, musique et déclamations.

Je passe sous silence les quelques parties de Whist que se payèrent quelques amateurs de ce jeu, car la bonne fortune m'ayant favorisée du gain de deux parties l'on pourrait m'accuser de parler avec vantardise.

Bref, l'on s'amusa ferme jusqu'à une heure très avancée. L'on se sépara en chantant : *O Canada!*

Mlle Blanche Gélinas est de retour d'un voyage à Québec, où elle était allée avec son père, M. Philippe Gélinas. Elle se dit enchantée de sa promenade.

En visite ici la semaine dernière : la Révérende Mère Provinciale des Filles de Jésus. A cette occasion les élèves de l'école du village eurent un jour de congé.

La veille, notre bon curé leur avait distribué une ample provision de belles pommes cueillies en son verger.

Inutile d'ajouter que tous furent appréciés à sa juste valeur cette marque de bonté d'un nouveau genre.

Un grand merci de tous.

M. Magloire Paquin a fait l'acquisition d'une magnifique auto.

M. Edmond Bourassa, des Trois-Rivières, était ici dimanche en visite chez M. Jos. Bourassa

## Une lettre de France

Nous recevons la communication suivante :

Trois-Rivières, 20 octobre 1914.

M. le Directeur du Bien Public Monsieur,

Un vieux français m'a remis la lettre ci-incluse pour que je vous la fasse parvenir afin que, si vous le jugez à propos vous la publierez dans votre journal en y faisant les corrections nécessaires. Cette lettre nous fait voir quels sacrifices les paysans français sont contents de se voir imposés pour ne pas voir les prussiens.

Bien à vous

X

Langres le 11 septembre 1914.  
Cher Emile,

J'ai reçu votre lettre le 10 septembre. Vous croyez que Jules est trop vieux pour être soldat; il est parti le 1er août, il est à Pérouse plus loin que Belfort, il travaille dans des fortifications et nous ne savons pas tout nous ne l'avons pas revu. Beaucoup plus jeunes que lui sont partis après. Il n'y a plus que des hommes dépassant 80 ans. On a pris les bœufs et beaucoup de vaches pour la troupe, on les a conduits à Belfort; le foin, la paille, le blé, l'avoine, les pommes de terre, tout part pour Belfort, mais il faut croire que c'est jonché de soldats.

Vous me dites que la moisson doit être en retard, pas du tout, on est aussi avancé que les autres années mais les femmes ont travaillé; nous avons fini d'entrer le grain aujourd'hui et nous avons déjà battu c'était obligatoire pour donner le blé pour le troupe et pour le public. Les boulangers ne pouvaient plus avoir de farine s'ils ne donnaient du blé. Beaucoup ont fermé leur boulangerie. Je ne sais pas si l'on pourra semer, il n'y a plus guère de charrues. Nous ne voyons pas pouvoir racheter des bœufs, ils sont hors de prix; tout cela n'est rien si nous ne voyons pas les prussiens mais nous sommes bien menacés.

Les usines sont toutes fermées, les trains ne prennent ni voyageurs ni marchandises, on ne peut pas même aller jusqu'à Colombier sans avoir un passeport signé du Maire. Dans tous les villages il y a un poste, si vous étiez à Longres vous seriez de garde au pont de clou. Et d'autres détails, je ne peux pas vous en donner, vous n'auriez pas votre lettre.

Rien de nouveau dans la famille; tous les vieux sont encore là et se portent bien et nous, nous vous embrassons tous affectueusement.

CLEMENCE CHERRY

## L'oeuvre de secours aux belges

Une organisation intéressante vient de se former à Ottawa, sous le haut patronage de Lady Laurier, de Mesdames Goor, épouse du Consul de Belgique, L. P. Pelletier, épouse de l'honorable Ministre des Postes, et L. Coderre, épouse de l'honorable Secrétaire d'Etat, par les dames canadiennes-françaises de la capitale: C'est l'oeuvre de la "Layette Belge".

En songeant un nombre infini de mères qui se trouvent dans la détresse, on conçoit facilement qu'une seule ville ne pourra suffire aux besoins de tant de misères.

Un appel chaleureux est donc fait à toutes les villes et paroisses du Canada de vouloir bien prêter leur concours.

Des comités et sous-comités pourraient être formés dans chaque paroisse, afin de faciliter l'organisation de l'oeuvre.

Une couture unie est demandée; il n'est pas nécessaire que ce soit du neuf et le plus petit article sera reçu avec reconnaissance.

Les offrandes de chaque comité devront être expédiées, avec noms et adresses sur le paquet, à M. H. Prud'homme, 59, rue St-Pierre, Montréal, (centre général de l'oeuvre de la "Layette Belge").

On voudra bien se guider sur la liste ci-dessous mentionnée: — Une bande de flanelle, une camisole de laine, un lange de flanelle (grise ou foncée), une chemise de nuit (grise ou foncée), un jupon (gris ou foncé), une bavette, un bonnet, deux piqués,

## Les Prévoyants du Canada

ASSURANCE FONDS DE PENSION (FONDEE EN 1909.)

Capital autorisé..... \$ 500,000.00

Actif du Fonds de pension, le 30 septembre 1914..... \$ 543,044.53

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1914

Année	Sections	Sociétaires Actifs	Pensions	Actif
1909	45	1,880	5,205	\$16,461.94
1910	149	8,540	19,269	\$72,217.94
1911	224	14,228	30,910	\$170,670.80
1912	294	19,326	39,211	\$284,355.82
1913	349	24,492	47,957	\$423,745.31
1914 (30 sept)	387	27,654	53,517	\$543,044.53

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront les Prévoyants du Canada lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE, GÉRANT-GENERAL

Bureau-Chef à Québec :

**126, Rue Saint-Pierre,**

EDIFICE : "DOMINION" QUEBEC.

Bureau à Montréal : Chambre 22, Edifice "La Patrie" X. LESAGE, Gérant

Agents aux Trois-Rivières :

J. A. CHARBONNEAU,  
189, Notre-Dame.

TELESPHORE SCHILLER,  
N.-Dame des Allégées  
161 Ste-Julie

PIERRE LECLERC,  
116, St-Olivier.

six couches, un chape, un morceau de vieille toile ou de coton à fromage, un paquet de coton absorbant, un écheveau de fil de toile, un papier d'épingles de sûreté, un papier d'épingles assorties, un paquet de poudre, un papier d'aiguilles, un dé, un essuie-mains, un morceau de savon de toilette, un morceau de savon pour blanchissage, une chemise de nuit ou un kimono pour la mère.

## Chœur de chant St-Stanislas de Montréal

Mercredi le 7 octobre dernier, les membres du chœur de chant St-Stanislas se nommaient un comité pour diriger leurs destinées. Cette chorale quoiqu'étant inconnue peut-être des chorales de la province n'en est pas moins une étoile brillante qui illumine le nord de la ville de ses rayons artistiques.

M. Hercule Desjardins, maître de chapelle bien connu des artistes de Montréal a su malgré le court espace de temps qu'il a dirigé (un an) tirer de cette société chorale des résultats réellement très surprenant, et avant longtemps, grâce talent de son chef et au bon esprit de camaraderie et au dévouement une des colonnes du temple musical de la métropole.

M. le président Felix DesRochers, avocat après avoir remercié les membres de l'assiduité qu'ils avaient eue à assister aux répétitions, présida à l'élection de ses officiers, en présence de M. l'abbé A. V. J. Piette, curé de la paroisse, qui occupait le fauteuil d'honneur. L'élection a donné, le résultat suivant.

Président d'honneur, M. l'abbé A. V. J. Piette, curé; vices-présidents d'honneurs, MM. Alfred Pion, Omer Lefebvre, J. E. Lefrançois; Chapelain, M. l'abbé René Kieffer, vicaire; président actif, M. Félix DesRochers, avocat; premier vice président, Dr A. M. Cholette; deuxième vice-président, M. J. E. Poirier; secrétaire, M. J. E. Lusignan; trésorier, M. J. E. Gratton; bibliothécaire, M. Wilfrid Duchesny; assistant-bibliothécaire, M. A. Poulet; membres du comité, MM. J. Phaneuf, A. Wilhelmy, J. R. Sénécal et J. A. Lalonde.

L'orgue est tenu par M. le notaire Chs Archambault.

Le chœur se compose de près de quatre-vingt-dix membres—

M. et Mme Wilfrid Duchesny de la rue Fabre ainsi que leur fille Madeleine, sont allés en promenade dimanche dernier à Louiseville chez leurs grands parents, M. et Mme J. A. Clément.

M. le notaire et Mme J. A. Paquin de la rue DeLorimier, étiévent de passage à Louiseville lundi, les hôtes de M. et Mme J. A. Clément.

M. Lucien Lessard, notaire de Ste-Ursule, était de passage à Montréal, cette semaine pour affaires professionnelles.

## Demande d'emploi

Un jeune homme de 28 ans ayant 10 ans d'expérience dans la comptabilité, désire emploi dans bureau ou magasin. S'adresser au bureau de BIEN PUBLIC ou à B. N. BOX 52, Victoriaville.

## Demande

Un boulanger d'expérience possédant de bonnes références demande ouvrage. S'adresser à LOUIS LEBLANC Cap de la Madeleine.

## HORAIRE

— DU —

## Vapeur "LE PROGRÈS"

Service de semaine

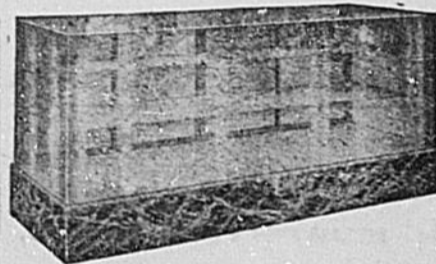
DÉPART	DÉPART
TROIS-RIVIERES	STE-ANGÈLE
7.15 A. M.	6.30 A. M.
8.15 "	7.45 "
9.15 "	8.45 "
10.15 "	9.45 "
11.15 "	10.45 "
1.00 P. M.	12.00 "
2.30 "	1.45 P. M.
4.00 "	3.15 "
5.00 "	4.30 "
6.00 "	5.30 "

Service du dimanche

DÉPART	DÉPART
TROIS-RIVIERES	STE-ANGÈLE
8.30 A. M.	9.00 A. M.
1.00 P. M.	1.45 P. M.
2.30 "	3.15 "
4.00 "	4.30 "
5.00 "	5.30 "

Samedi matin, départ de Ste-Angèle à 5.30 heures.

Il n'existe pas dans la Province de Québec, de poêle plus économique pour le chauffage de la maison et de la cuisine, que le poêle que vend J. B. Loranger, 24 rue Badeaux, Trois-Rivières.



VITRINES (Show Cases de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

**Nap. E. Godin**  
Négociant en gros

12, Rue Des Forges, Trois-Rivières

SPECIALITE :—Tabacs, Pipes, Cigares, Biscuits, Sucrieries, Chocolats, Jouets, Poupées et Atricles de fantaisie.



**SPIRELLA**  
LE CORSET IDEAL

La plus flexible et la plus souple existant. Garantie pour un an ne pas casser ni rouiller. Comme corsetière:

Mme M. L. LELAIDIER-CHASE,  
26-28-30, Rue Plaisante, Trois-Rivières.

offre comme par le passé à sa nombreuse clientèle et à toute personne désirant porter le célèbre corset "Spirella" (fait strictement sur mesure) ses services, expérience de plus de six ans sont à la disposition de toute personne portant un corset, enfants, adultes. Sur réception de lettres, cartes postales ou téléphone, elle sera heureuse de vous donner rendez-vous, à votre commodité, pour vous laisser voir ses échantillons et faire connaître les qualités du Corset (marque "Spirella.")  
Agence de la California Perfume Co.  
Salon d'ouvrages de fantaisie.

# Chronique des Paroisses

## CATHEDRALE

### Mariages.

Lundi, M. Emile Lemerise, cultivateur de la Pointe du Lac, épousait Mlle Beatrice Sawyer, fille de M. J. B. Sawyer.

### Mardi.

M. A. D. Gascon, architecte, domicilié à Montréal, conduisait à l'autel Mlle Lucille Bourgeois, M. John Bourgeois, ingénieur civil, servait de témoin à sa fille et M. Chs Hogues accompagnait M. Gascon. Le mariage fut célébré à la Cathédrale avec grande solennité. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le chan. L. Arcand, supérieur du Séminaire.

La collecte de dimanche faite conformément aux prescriptions de la Lettre collective des NN. SS. les Evêques, a rapporté pour la cathédrale, \$250.00.

### Pensées.

"C'est parce qu'il y a tant de luxe et d'excès dans la table, la parure et les ameublements, qu'il y a tant de haillons, tant de mansardes nues, tant de tables désertes et de pauvres qui se couchent avec leur faim" (Mgr Pichenat).

Souviens-toi, ouvrier, que "les petits verres engendrent les grandes misères."

## St-Philippe

### Rente des banes

Nous recevrons au bureau de la cure, la rente des banes, jusqu'au samedi, 31 courant. Les banes, qui n'auront pas été payés, seront vendus le lendemain, le jour de la Toussaint dans l'après-midi, à la suite des vêpres des morts.

Comme par le passé, la liste des banes à vendre sera affichée dans le bas de l'église.

## Séance d'ouverture des écoles du soir

Mardi soir, à la C. O. C., avait lieu une jolie séance pour l'inauguration des deux principales séries de cours gratuits, qu'on y va donner en faveur des ouvriers et fils d'ouvriers.

La première série comprend les cours de dessin, (particulièrement utiles aux menuisiers), que donnent le représentant du Conseil des Arts et Manufactures, M. L. Morrissette. La seconde série comprend les cours de langues française et anglaise d'arithmétique, de menuiserie et probablement de plomberie.

M. Gauthier de Montréal, président actif du Conseil des Arts et Manufactures, dans une brève allocution expliqua la genèse, le but et l'importance de l'oeuvre à laquelle il se dévoue depuis quinze ans, oeuvre qui tend, en somme à ceci : pourvoir nos différentes usines canadiennes de contre-maitres canadiens.

Les autres dignitaires présents étaient l'hon. J. A. Tessier, M. Dubé, secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures, M. Art. Béliveau, greffier de la Ville, M. J. B. M. Barthe, directeur local du même Conseil, M. le chan. Massicotte, le R. P. Ladislav, les professeurs des écoles du soir, MM. Bédard, Frenette et Duval.

Les élèves désireux de s'inscrire remplissaient la grande salle des séances. Ces derniers, ainsi que M. L. Morrissette firent la distribution de superbes prix aux élèves les plus méritants de l'année dernière.

Tour à tour les personnages con-

Les heures de bureau sont : de 9 à 11 heures, A. M., de 2 à 4 heures, et de 7 à 8 heures p. m.

### Enfants de Marie

Dimanche prochain, communion générale à la messe de 7.30 hres., dans l'après-midi à 3.45, réunion mensuelle.

Le 8 novembre commencera la retraite annuelle, qui sera prêchée par le Rév. P. Magnan, du Cap de la Madeleine. Les instructions auront lieu le soir, et jusqu'au dimanche suivant, où il y aura réception d'un grand nombre d'Enfants de Marie. Le Rév. Père prêchera aussi une petite retraite aux enfants de nos écoles.

### Naissances

Le 11 octobre, Mme Willie Turcotte, une fille, Marie-Antoinette, Ida. Parrain et marraine, M. Edouard Roy, et Mlle Antoinette Cadorette.

Le 12 octobre, Mme Gêneré Isabelle, un fils, Joseph, Rosario, Idège.

Parrain et marraine : M. et Mme Arthur Isabelle.

Le 17 octobre, Mme Albert Lyonnais, une fille, Marie-Jeanne, Juliette.

Parrain et marraine : M. et Mme Adolphe Alarie, un fils, Joseph, Lucien.

Parrain et marraine, M. et Mme Michel Béland.

Le 18 octobre, Mme Wilfrid Vigneault, une fille, Marie-Emelienne Monique. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Vigneault.

### Sépultures

Le 17 octobre, Anna Benoit, épouse de M. Cyrille Minville, décédée à l'âge de 42 ans.

Le 19 octobre, Alice Bourrassa, fille de M. François Bourrassa, décédée à l'âge de 16 ans.

R. I. P.

"Lundi et mercredi", — à 7½ hrs. français, anglais et mathématiques. "Mardi et jeudi", — dessin et menuiserie. On pourra suivre ces deux cours le même soir.

## Le bon moyen

Un de nos concitoyens se trouvant l'autre jour dans Ottawa, entre chez un marchand de nouveautés. "Good morning Sir, dit un employé, you should like to have.....? "Un homme qui pourrait comprendre le français, s'il vous plaît," répond l'acheteur.

On s'empresse de mander le commis désire, un excellent jeune canadien-français. "Ah! si tous nos gens savaient faire comme vous, fit observer le commis, nous donnerions de l'emploi à des légions de compatriotes!"

Rien de plus vrai. Croyez-vous qu'on ne trouverait pas moyen de maintenir une personne de langue française au buffet de la gare des Trois-Rivières, si tous les nôtres qui s'y présentent réclamaient du français?

Monsieur Arthur Beaudoin, Importateur des Trois-Rivières nous transmet un Carte Postale Militaire, Troupes en Campagne, de l'un des patrons de la célèbre "Fonderie de Cloches Bollée" de Orléans, (Loiret) France qui est actuellement sur le théâtre des hostilités en Europe, dont voici le contenu.

Le 10 septembre 1914

Pulligny, Meurthe & Moselle France. Dans l'espoir de me retrouver peut-être prochainement aux côtés de vos compatriotes, combattant avec nous pour la "Justice et la Liberté, je me rappelle à votre bon souvenir, comptant bien renouer un jour avec vous des relations qui pour courtes qu'elles aient été, n'en ont pas moins été des plus agréables.

LOUIS BOLLEE.

Maréchal des Logis-3ième Régiment d'Artillerie Lourde-2ième Colonne Légère. "Fonderie de Cloches de St-Jean de Braye, Orléans (Loiret) France.

Certificat du Révérend M. C. A. Perrault, Ptre, curé de St-Louis de Richelieu diocèse de St-Hyacinthe, pour un carillon de cloches venant de la célèbre "Fonderie Bollée" de Orléans (Loiret) France, fourni par M. Arthur Beaudoin, Importateur des Trois-Rivières, Québec, seul agent pour le Canada.

Je soussigné, Ptre, Curé de la Paroisse de St-Louis de Richelieu certifie que M. Arthur Beaudoin, Importateur des Trois-Rivières a vendu ici trois cloches venant de la maison Bollée de Orléans, France; que ces cloches sont d'une grande richesse de son et d'une belle sonorité. Je n'ai qu'à me féliciter d'avoir ces cloches qui jusqu'ici me donnent entière satisfaction.

C. A. Perrault, Ptre, curé.

Il me fait le plaisir d'informer le Public que les cloches de la maison "Bollée de Orléans (Loiret) France sont les seules cloches montées sur des rouleaux d'acier (Roller Baring) ce qui donne aux cloches la plus grande facilité de la mise en branle et enlève totalement l'ébranlement des tours des clochers. Un petit fait à été constaté à la connaissance de plusieurs témoins, que les trois cloches de St-Louis de Richelieu, ont été mises en branle par un enfant, âgé de sept ans dont le poids est environ 75 livres. Avis aux acheteurs.

La maison Bollée informe M. Arthur Beaudoin que les commandes de ces quatre carillons de cloches sont prêtes à être expédiés, qu'ils attendent que les chemins de fer transportent les marchandises, vu les hostilités existant en Europe actuellement.

## Le cinquantième anniversaire

de la fondation de l'Hôpital Saint-Joseph aux Trois-Rivières

Personne n'ignore que les bonnes religieuses célébreront vers la fin de novembre prochain le 50ème anniversaire de la fondation de l'Hôpital Saint-Joseph.

A cette occasion, les Dames de Charité croient devoir faire appel à la générosité de toutes les familles trifluviennes pour les prier de vouloir bien contribuer à l'offrande qui sera présentée à nos vénérées Hospitalières: ce sera le tribut de notre gratitude envers ces saintes religieuses qui, depuis un demi-siècle prodigent à notre ville tous les trésors de leur immense charité et de leur inlassable dévouement.

A. S. L.

## CE SOIR

Voici le programme qui sera exécuté au concert ce soir, à l'Hôtel de ville.

1. Air de "La Jolie Fille de Perth"...Bizet M. Gaston Rudolf.
2. (a) Tré Giorni son che Ninna (vieux italien)...Pergolesi do...Falconieri Mlle Juliette Gauthier.
3. A l'Etoile Confidente.....Robaudi M. Gaston Rudolf.
4. Air de "Mignon".....Thomas (a) Tambourin.....Rameau Godowsky (b) Jardin sous la pluie.....Debussy Mlle Juliette Gauthier.
5. Le Cor.....Flégier M. Gaston Rudolf.
6. O Quand Je Dors.....Hubay Mlle Juliette Gauthier.
7. Te Souvenir-II.....Holmes M. Gaston Rudolf.
8. Duo de "Mignon".....Thomas Mlle Gauthier et M. Rudolf.

## Annonce importante

ON NOUS PRIE D'ANNONCER QUE LA MAISON CONNUE DEPUIS PLUS DE 30 ANS SOUS LE NOM DE

# La Librairie de Carufel

29, RUE DES FORGES, TROIS-RIVIERES

discontinuera bientôt le commerce, et qu'à cette occasion, la plupart des marchandises seront vendues à MOITIÉ PRIX.

L'assortiment comprend: des articles de fantaisie utiles et convenables pour cadeaux. Verre taillé, cadres, gravures, boîtes de papeterie en quantité. Livres de prières, chapelets, médailles en argent, chaînettes en or, etc., etc. ARTICLES de BUREAUX, filières, plumes, crayons, encre, muclilage, livres de comptes, calepins, papiers et enveloppes de tous formats.

Nous engageons le public à ne pas manquer cette occasion, et nous croyons que tous les Trifluviens, les gens des campagnes et les marchands, TROUVERONT DES AVANTAGES RÉELS, en allant choisir sans retard, non seulement ce qu'ils ont besoin pour le moment, mais aussi ce qu'il leur faudra pour les fêtes de Noël et du Nouvel An, à

## La Librairie de Carufel,

29, Des Forges, - Trois-Rivières. Le magasin sera ouvert tous les soirs jusqu'au 1er novembre

C'est ce soir qu'a lieu le concert Gauthier-Rudolf. N'y manquez pas. Billets en vente à la pharmacie Normand

## Echos du Whist

La partie de whist organisée par le syndicat des typos-pressiers de la C. O. C. jeudi dernier a obtenu un franc succès malgré l'inclémence de la température; comme nous n'en doutions pas il y avait salle comble. Tous les prix soit (107) ont été fort disputés.

L'espèce nous manque pour donner la liste des gagnants.

Bref ce fut l'un des plus beaux whist que nous ayons encore vu....

Mlle Mary Hennessy a été l'heureuse gagnante du \$5.00 en or offert par les typos-pressiers, pour la vente du plus grand nombre de billets pour la partie de whist de jeudi dernier.

## C. P. R.

Le train numéro 355 partant de Québec à 5.00 p. m., fera son dernier voyage le 21 d'octobre 1914. Aussi le train numéro 356 partant de Montréal à 5.00 p. m. fera son dernier voyage le 23 d'octobre 1914.

D. CHENEVERT agent

## Trouvé

Un imperméable a été trouvé. On peut le réclamer: au No 21 Bonaventure.

## A louer

Une jolie chambre à louer, dans une famille privée. S'adresser: No 251a Notre-Dame

## NOTAIRES

Telephone 491  
J. A. TRUDEL  
Notaire  
Argent à prêter. Agent d'Immeubles  
Coin Hart et Alexandre,  
Bureau: Rue Alexandre, 3-Rivieres

Boite de Poste 154 Tel. 235  
J. A. LEMIRE, LL. L.  
Notaire

Cessionnaire des Greffes des Notaire  
P. O. Guillet et P. L. Hubert  
Assurances et Argent à Prêter  
40 Alexandre (Coin Hart)  
Trois-Rivieres

Telephone 421 ARGENT A PRETER

## A. LEBRUN

NOTAIRE  
Cessionnaire du Greffe de feu  
P. Desilets, N. P.  
23. Bonaventure 3-Rivieres.

TELEPHONE BELL 65.

## J. Adolphe Pelletier & Cie

—COURTIERS—  
Spécialité: The Fidelity & Casualty Company.  
Assurance à Maladie et Accident.  
28 St-Frs-Xavier, Trois-Rivieres  
N.B.—Nous achetons et vendons des propriétés

## Mettez nos chaussures

et soyez satisfaits car vous avez acheté ce qu'il y a de mieux. Bon cuir. bon ouvrage, tout est compris.

Essayez-en une paire et soyez à l'aise.



# A. CORBEIL

32, Rue Des Forges

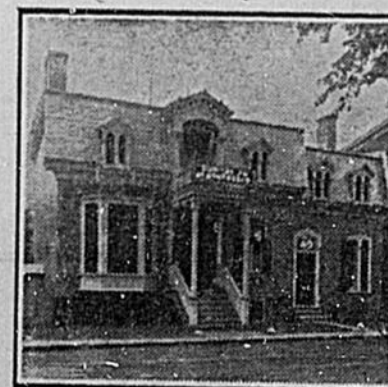
G. COURTOIS, Gerant.

On répare les Chaussures.

Tél. Bell 546

## HOPITAL DU Dr. BOURGEOIS

TROIS-RIVIERES, P. Q.



Médecine, Chirurgie Générale, Maladies de la Gorge, du Nez et des Oreilles, Accouchements, Rayon X, Radiogra, phie par les appareils les plus nouveaux, Electricité Médicale (Haute fréquence.)

Un médecin interne résidant à l'Hôpital est continuellement au service des malades.

Ambulance-Automobile pour le transport des malades à l'Hôpital ou ailleurs.

POUR APPELER L'AMBULANCE, TELEPHONEZ No. 176

Pour toutes informations s'adresser au

Docteur Bourgeois, PROPRIETAIRE.

47 et 49 Av. Laviolette

Tél. 176

Boite Postale 38

# AUX DAMES!

NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS ANNONCER QUE

# Mlle M. Burke

DE NEW-YORK REPRESENTANT DE LA

## Pictorial Review Pattern Co.

SERA A NOTRE MAGASIN

# Lundi, 26 Octobre

Elle se fera un plaisir de démontrer aux dames de cette ville les différents avantages que vous procureront les fameux patrons PICTORIAL. Ses conseils vous donneront de grands avantages. Toutes les dames sont cordialement invitées pour

LUNDI, LE 26 OCTOBRE

## Chez J. W. BRITTEN & Cie

130 Rue Notre-Dame, Trois-Rivières

CONSULTATION TEL. 599  
2 à 4 P. M.  
7 à 8 P. M.

## Dr C. A. BOUCHARD

Ancien Interne à l'Hôpital St-Joseph de Paris.  
MEDECIN-CHIRURGIEN  
CHIRURGE-GENERALE  
S'occupe surtout des Maladies des Femmes. Maladies Génito-Urinaires, Des Forges. - TROIS-RIVIERES.

Bureau: Tél. 569. Résidence: Tél. 126

## Dr E. BUISSON

CHIRURGIEN-DENTISTE  
20 DES FORGES, TROIS-RIVIERES.  
(En face du Marché)

Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 hrs.

Téléphone Bell 658 Résidence 337

## Dr J. H. BELAND

CHIRURGIEN-DENTISTE  
26a, RUE DES FORGES TROIS-RIVIERES.  
(Bloc Carignan)  
Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 heures.  
Dimanche par engagements.

Bureau: Tél. 763. Rés.: Tél. 296

## Dr Eugène Bourgeois

CHIRURGIEN-DENTISTE  
Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 hrs  
37a rue Des Forges, Trois-Rivieres.  
(Porte voisine du théâtre "Blou")

Téléphone 32

## Dr LEOPOLD GELINAS

Chirurgien-Dentiste  
LOUISEVILLE, En face de l'Hotel Lafleur

## AVOCATS

CHARLES BOURGEOIS, B. A., LL. M  
Avocat

6, rue St-Joseph, Tél. 233

## JOSEPH BARNARD

AVOCAT  
3 rue Hart, Tél. 640  
Résidence: 17 rue St-Pierre, Tel. 434

## GEO. HENRI ROBICHON

Avocat  
5a Bonaventure, Trois-Rivieres

## P. N. MARTEL, AVOCAT

61 Bonaventure, Tél. Bell 61  
Les Trois-Rivieres.

## M. L. DUPLESSIS

Avocat  
4, rue St-Joseph, Tél. Bell 65  
Les Trois-Rivieres

Frs Desilets Aug. Desilets  
DESILETS & DESILETS  
Avocats

25 - Rue Alexandre, - 25  
Tel. Bell 511 Trois-Rivieres

## BRUNO MARCHAND

Avocat  
20 rue Alexandre, Tél. Bell 585  
Trois-Rivieres.

## ALBERT GRENIER, LL.L.

AVOCAT  
Bureau du dimanche à St-Tite  
Grand'Mère, - - P. Q.

Bureau: Résidence:  
TEL. BELL 631 TEL. BELL 25  
6, rue HART 2, rue HART

## N. MURPHY, M. A. S. C.

INGENIEUR-ELECTRICIEN  
Membre Montreal Electrical Society Wireless Association of America, etc. Membre organisateur de l'Association des Inventeurs du Canada, Incorporée le 29 juin 1912. Spécialité: Ouvrage en générale pour Compagnie de Téléphone et de Lumière Electrique. Achat et vente de Machines, Etc.

ATELIER:  
Coin STE-GENEVIEVE et STE-JULIE

## E. H. GERMAIN,

Ingenieur Conseil et Entrepreneur Travaux Publics  
Projets de Chemins de fer, Aqueducs et tous travaux d'hydrauliques tels que Dignes et développement de pouvoirs d'eau. Plans et devis de Ponts en fer et en beton armé. Etudes sur la stabilité des constructions, des fondations et des planchers d'entrepôts, Edifices Publics et Privés.  
23 années de pratique active.

Architectes adjoints  
ASSELIN & BROUSSEAU  
174 NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES.

## Asselin & Brousseau

ARCHITECTES  
E. H. GERMAIN,  
Ingénieur Civil, Conseil,  
Trois-Rivieres Montréal,  
174 Notre-Dame. 334 Bleury.

Charles Lafond Ern. L. Denoncourt  
Tél. 453 Tél. 110

## Lafond & Denoncourt

ARCHITECTES  
Bureau: 15 rue Bonaventure. Tél. 153  
Trois Rivieres.

Bureau: Tél. 51. Résidence: Tél. 29

## Dr LIONEL PLANTE

CHIRURGIEN-DENTISTE  
LOUISEVILLE, Rue de la Gare